



**Kiev** revoit son plan d'action après les élections séparatistes *Page B 5*



Le Canada doit refaire sa place sur les marchés d'exportation *Page B 3*

# ÉCONOMIE

CAHIER B • LE DEVOIR, LE MARDI 4 NOVEMBRE 2014

## Au Québec, la classe moyenne se porte bien

Le déclin proclamé est un mythe, démontrent des chercheurs de l'Université de Sherbrooke



PHILIPPE RENAUD LE DEVOIR

ÉRIC DESROSIERS

La classe moyenne ne s'érode pas au Québec, en dépit d'une perception répandue, et grâce, notamment, aux impôts et transferts de l'État providence, constate une étude de l'Université de Sherbrooke.

Un peu moins de la moitié (45,8%) des ménages québécois gagnaient entre 75% et 150% du revenu médian en 1976, correspondant à la définition de la classe moyenne la plus couramment utilisée par les experts. Cette proportion n'avait pratiquement pas changé, et était même légèrement supérieure (46,7%) presque 35 ans plus tard, en 2010, constate une étude d'une trentaine de pages dévoilée lundi par la Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques de l'Université de Sherbrooke.

Le portrait serait toutefois différent si l'on ne tenait pas compte de l'effet redistributif de la fiscalité et des transferts sociaux des gouvernements, y notent les chercheurs François Delorme, Suzie St-Cerny et Luc Godbout. Si on s'était arrêté aux seuls revenus de marché, la proportion de ménages appartenant à la classe moyenne au Québec serait passée de 36,8%, en 1976, à seulement 29,4%, en 2010.

«Cela déboullonne le mythe du déclin de la classe moyenne au moment même où de plus en plus de politiciens au Canada se veulent les champions d'une classe moyenne en péril», a observé en entretien téléphonique au *Devoir*, l'économiste François Delorme, qui rappelle l'importance centrale qu'a toujours prise cette classe dans les économies développées. Un mythe qui s'explique peut-être, en partie, par le fait que l'on a véritablement assisté à un effritement de la classe moyenne dans d'autres pays, comme les États-Unis ou la France, ou peut-être encore par le fait que les ménages québécois se savent aujourd'hui plus endettés qu'ils ne l'étaient à la fin des années 70.

### Les classes moyennes

Si la proportion générale de la classe moyenne au Québec reste inchangée, il en est tout autrement de la nature de ceux qui la composent. La moitié d'entre eux étaient des familles avec deux parents il y a 35 ans. Elles ne comptent plus que pour le quart aujourd'hui, la part de personnes seules étant passé de 21% à

VOIR PAGE B 4 : DÉCLIN

## Des éoliennes pour faire tourner l'économie locale

Le projet Pierre-De Saurel produira de l'électricité dont le Québec n'a pas besoin, selon le BAPE

À moins de 100 kilomètres de Montréal, en bordure du Saint-Laurent, le futur parc éolien Pierre-De Saurel incarne parfaitement le débat entourant le controversé développement de la filière éolienne au Québec. Ce projet, à l'image de plusieurs autres, pourrait devenir un levier de développement économique régional, mais produirait, à perte, de l'énergie dont la province n'a pas besoin, confirme un nouveau rapport.

KARL RETTINO-PARAZELLI

En dévoilant lundi son rapport concernant le projet de parc éolien communautaire Pierre-De Saurel, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a offert des munitions aux critiques de la stratégie énergétique du gouvernement provincial. La toute première conclusion de l'organisme public, formulée de manière prudente mais directe, ne laisse pas place à interprétation.

«La commission d'enquête est d'avis que l'électricité produite par le projet de parc éolien communautaire Pierre-De

Saurel serait marginale et non essentielle pour répondre à court terme aux besoins énergétiques du Québec, écrit-il dans son document d'une centaine de pages. Le projet constituerait plutôt un levier financier pour la région dans la mesure où celui-ci générerait des bénéfices pour la communauté.»

Le projet comptant 12 éoliennes, qui devrait coûter près de 70 millions de dollars, est entièrement public grâce au contrôle d'une société en commandite créée par la MRC Pierre-De Saurel. Avec une puissance de 24,6 mégawatts, le parc ne produirait annuellement que 0,03% de l'énergie totale d'Hydro-Québec, mais représenterait effecti-

vement des retombées économiques alléchantes: 2,4 millions de profits par année (partagés entre la MRC, les municipalités et les propriétaires qui accueillent les éoliennes) et une certaine d'emplois pendant la construction du parc, le tout sécurisé par un contrat d'approvisionnement de 20 ans conclu avec Hydro-Québec.

### Achat à perte

Le problème, c'est justement que ce contrat d'approvisionnement signé en 2009 prévoit que chaque kilowatt-heure sera acheté à un prix plafond de 12,5¢, lequel sera indexé chaque année. En prenant l'exemple de l'année 2013, le BAPE souligne «qu'Hydro-Québec aurait vendu chaque kilowatt-heure que produirait le parc éolien à un prix inférieur à son coût d'achat», qui est environ de 6¢/kWh.

Les contribuables ont fréquemment appris à leurs dépens que ce genre d'entente

VOIR PAGE B 2 : ÉOLIEN



ARCHIVES AGENCE FRANCE-PRESSE

## Privatiser la SAQ ne servirait ni l'État ni ses citoyens, dit la CSN

FRANÇOIS DESJARDINS

Cette fois, c'est le syndicat des employés de la Société des alcools du Québec (SAQ) qui revient sur le sujet de la privatisation: le système actuel fonctionne bien et y toucher serait une erreur, affirme la CSN après avoir tourné des images en caméra cachée dans des commerces privés en Alberta et après avoir comparé les prix de divers produits.

Six mois après que deux experts eurent lancé au gouvernement l'idée de vendre 10% d'Hydro-Québec ou de la SAQ pour verser la somme au Fonds des générations, les employés affirment que la privatisation du réseau mènerait à une baisse du dividende annuel, à des fluctuations de prix et à une érosion du choix de produits.

«Je ne suis pas certain que, dans le radar du gouvernement libéral actuel, la SAQ fasse partie

VOIR PAGE B 2 : SAQ



## LE DEVOIR DE DÉBATTRE

Animé par l'éditorialiste du Devoir, ANTOINE ROBITAILLE



## Écosse, Catalogne, Québec : l'indépendance est-elle dépassée ou encore d'actualité?

STÉPHANE DION, député fédéral du Parti libéral du Canada  
JOSEPH FACAL, politologue et ancien ministre péquiste  
MARIE BERNARD-MEUNIER, chercheure et ancienne diplomate canadienne  
PATRICK TAILLON, professeur agrégé de droit, Université Laval

5 NOVEMBRE 2014, À 19 H

MUSÉE DE L'AMÉRIQUE FRANCOPHONE – 2 Côte de la Fabrique, Québec

Réservez au 418 643-2158 – Prix : 12\$ (amis du musée 10\$)

# ÉCONOMIE

VENTE DE LA DIVISION DES PÂTES ET PAPIERS DE GLV

## La famille Verreault rencontre de l'opposition

### Pourquoi vendre à bas prix l'actif rentable de l'entreprise, demande un important actionnaire

JULIEN ARSENAULT

Un important actionnaire du Groupe GLV n'adhère pas aux conclusions de deux cabinets-conseils, qui suggèrent aux investisseurs de la société de se prononcer en faveur de la vente de la division des pâtes et papiers pour 65 millions.

Alain Chung, gestionnaire de portefeuille chez la firme montréalaise Claret, a estimé lundi que l'entreprise a «acheté» des opinions pour justifier la vente d'un actif rentable à l'actuel président et chef de la direction de GLV, Richard Verreault, ainsi qu'à son fondateur et président directeur du conseil d'administration, Laurent Verreault. «C'est facile d'acheter des opinions un peu partout pour dire que c'est bon. Je le vois comme ça», a-t-il dit au cours d'un entretien téléphonique.

A un peu plus d'un mois de l'assemblée extraordinaire des actionnaires de GLV, l'Institutionnal

Shareholder Services et Glass Lewis suggèrent de voter en faveur de la transaction, notamment parce que l'entreprise n'a trouvé aucune proposition supérieure à l'offre actuelle. Parmi les raisons évoquées par les cabinets-conseils pour recommander l'acceptation de la transaction, on note «l'inclusion d'une période de sollicitation [qui prend fin vendredi] permettant à l'entreprise de considérer une éventuelle proposition supérieure».

M. Chung, qui a l'intention de s'opposer à la transaction, croit au contraire que la famille Verreault devrait allonger entre 15 et 20 millions de plus pour mettre la main sur les actifs de pâtes et papiers de GLV.

Si la transaction va de l'avant, la société montréalaise changera de nom pour adopter celui de sa filiale Ovivo, spécialisée dans le traitement des eaux. Son siège social demeurera au Québec, une décision, qui, selon M. Chung, vise à obtenir l'appui de la Caisse de dépôt et place-

ment du Québec et du Fonds de solidarité FTQ. «Ce ne sont pas des institutions qui ont tendance à voter pour des raisons économiques, souligne-t-il. Je ne veux pas dire qu'ils ne votent pas pour des raisons économiques, [...] mais il y a toujours un aspect politique.»

Le gestionnaire de portefeuille rappelle que malgré la présence du siège social d'Ovivo au Québec, cette société n'a obtenu aucun contrat relié au traitement de l'eau dans la province.

Irrité par cette situation, M. Chung reproche à la direction de GLV de ne pas traiter les actionnaires comme des partenaires en vendant des activités rentables à la famille Verreault pour conserver une division qui éprouve des problèmes. «Ce n'est pas normal qu'une famille qui contrôle l'entreprise décide de racheter l'actif profitable de la société elle-même», fait valoir le gestionnaire de portefeuille chez Claret.

Dans la foulée de problèmes rencontrés dans

le secteur du traitement des eaux, GLV a essuyé des pertes financières entre 2010 et 2012 en plus de voir son action dégringoler de près de 40 % au cours de la dernière année. «Ils (la direction) devraient changer les actions à droit votant [...] pour ne pas qu'ils puissent continuer à contrôler la compagnie après avoir extrait ce qui rapportait de l'argent», dit M. Chung. Il y a quelque chose qui ne tourne pas rond.»

M. Chung a déploré le silence des actionnaires mécontents, mais a espéré qu'ils voteront contre la proposition le 14 novembre. Il semble vouloir conserver ses actions, du moins pour le moment. «J'attends et je vais voir comment les gens vont voter. Ça donne un mauvais goût aux actionnaires des entreprises où il y a des actions de classe A et B. Il y en a plusieurs qui pensent être des citoyens de deuxième classe.»

La Presse canadienne

## MARCHÉS BOURSILIERS

<b>TORONTO</b> S&P TSX <b>14 537,62</b> ▼ -75,70 -0,1%	<b>New York</b> S&P 500 <b>2017,81</b> ▼ -0,24 -0,0%	<b>PÉTROLE</b> <b>78,78</b> -1,76 \$US -2,2%
	<b>NASDAQ</b> <b>4638,91</b> ▲ +8,17 +0,2%	<b>OR</b> <b>1169,80</b> -1,80 \$US -0,2%
	<b>DOW JONES</b> <b>17 366,24</b> ▼ -24,28 -0,1%	<b>DOLLAR CANADIEN</b> <b>88,05</b> -0,67 \$US -0,8%
		1\$US = 1,1357\$ <b>70,49</b> -0,32 EURO 1 EURO = 1,4187

Titre	Symbole	Fermature	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)
-------	---------	-----------	----------------	---------------	--------------

**LES INSDICES DE LA BOURSE DE TORONTO**

S&P TSX	SPTT14537,62	-75,70	-0,52	173203
S&P TX20	TX20 589,18	3,88	0,66	59354
S&P TX60	TX60 843,71	-5,79	-0,68	84033
S&P TX60 Cap.	TX6C 932,97	-6,40	-0,68	84033
Cons. de base	TTCS 378,50	-5,98	-1,56	2033
Cons. discrét.	TTCD 157,79	0,40	0,25	5612
Énergie	TTEN 254,37	-6,22	-2,39	61092
Finance	TTFS 251,92	-0,47	-0,19	15220
Aurifère	TTGD 139,68	5,06	3,76	53210
Santé	THHC 103,03	0,30	0,29	820
Tech. de l'info	TTTK 43,01	-0,02	-0,05	4624
Industrie	TTIN 193,59	-1,60	-0,82	11465
Matériaux	TTMT 207,56	1,27	0,62	55723
Immobilier	TTRE 272,06	0,48	0,18	3882
Télécoms	TTTS 124,19	0,53	0,43	3267
Sev. collect.	TTUT 222,15	0,39	0,18	4193
Métaux/minerals	TTMN 684,74	-2,75	-0,40	9496

**SERVICES PUBLICS**

Fortis	FTS	37,23	0,51	1,39	1075
TransAlta	TA	10,77	-0,19	-1,73	781

**TECHNOLOGIE**

BlackBerry	BB	11,63	-0,21	-1,77	1189
CGI	GIB.A	38,44	-0,25	-0,65	378

**TÉLÉCOMMUNICATIONS**

BCE	BCE	50,18	0,13	0,26	1640
Bell Aliant	BA	31,66	0,00	0,00	0
Rogers	RCL.B	42,83	0,45	1,06	996
Telus	T	40,43	0,04	0,10	530

**FONDS NÉGOCIÉS EN BOURSE**

iShares DEX	XHB	31,02	0,02	0,06	49
iShares MSCI	XEM	26,78	-0,09	-0,33	11
iShares MSCI EMU	EZU	36,92	-0,48	-1,28	12111
iShares S&P 500	XSP	23,32	-0,01	-0,04	357
iShares S&P/TSX	XIC	23,03	-0,12	-0,52	149

**LES PLUS ACTIFS DE LA BOURSE DE TORONTO**

CANADIAN NATURAL	CNQ	38,28	-1,05	-2,67	4827
SUNCOR ENERGY INC	SU	38,57	-1,45	-3,62	4072
ELDRADO GOLD CORP	ELD	6,15	-0,01	-0,16	3818
iShares S&P TSX 60	XIU	21,27	-0,19	-0,89	3548
HB NYMEX NG BULL	HNU	10,96	0,85	8,41	3319
FIRST QUANTUM	FM	16,42	-0,58	-3,41	3169
GOLDCORP INC	G	21,41	0,26	1,23	3005
HB NYMEX NG BEAR	HND	6,53	-0,60	-8,42	2724
BARRICK GOLD CORP	ABX	13,54	0,16	1,20	2707
CANADIAN OIL SANDS	COS	17,05	-0,61	-3,45	2706

**LES GAGNANTS EN %**

HB NYMEX NG BULL	HNU	10,96	0,85	8,41	3319
SILVER STANDARD	SSO	5,31	0,40	8,15	412
MAG SILVER CORP	MAG	7,25	0,47	6,93	201
HB NYMEX CL BEAR	HOD	5,61	0,31	5,84	1562
BMO JUNIOR GOLD	ZIG	5,56	0,30	5,70	125
FIRST MAJESTIC	FR	6,08	0,30	5,19	711
CIPHER	DND	14,85	0,71	5,02	169
HB S&P TSX BEAR	HED	13,68	0,59	4,51	136
BIRCHCLIFF ENERGY	BIR	9,11	0,39	4,47	1253
FRACO-NEVADA CORP	FNV	54,98	2,22	4,21	619

**LES PERDANTS EN %**

HB NYMEX NG BEAR	HND	6,53	-0,60	-8,42	2724
HORIZONS BETA	HGD	21,08	-1,69	-7,42	634
DEETHREE	DTX	5,98	-0,45	-7,00	1316
WESTERN EQUITY	WEQ	5,88	-0,44	-6,96	227
PASON SYSTEMS INC	PSI	25,60	-1,37	-5,08	187
COMPUTER MODELLING	CMG	11,17	-0,54	-4,61	176
NUVISTA ENERGY LTD	NVA	9,90	-0,47	-4,53	829
TRILogy ENERGY	TET	16,77	-0,79	-4,50	363
DHX MEDIA LTD	DHX.B	9,32	-0,42	-4,31	878
CANYON SERVICES	FRC	10,47	-0,42	-3,86	944

**LES GAGNANTS EN \$**

FRACO-NEVADA CORP	FNV	54,98	2,22	4,21	619
AUTOCANADA INC	ACQ	64,46	1,86	2,97	137
DOLLARAMA INC	DOL	100,76	1,74	1,76	115
COGECO CABLE INC	CCA	62,60	1,14	1,85	143
VALEANT	VXR	150,90	1,10	0,73	313
CONCORDIA HEALTH	CHR	43,32	1,07	2,53	125
OPEN TEXT CORP	OTC	63,30	1,05	1,69	239
WEST FRASER TIMBER	WFT	60,11	0,98	1,66	314
IESI-BFC LTD	BIN	33,90	0,98	2,98	398
FIRSTSERVICE CORP	FSV	60,47	0,91	1,53	123

**LES PERDANTS EN \$**

CANADIAN PACIFIC	CP	230,00	-4,43	-1,89	437
WESTON GEORGE LTD	WN	90,28	-1,80	-1,95	120
HORIZONS BETA	HGD	21,08	-1,69	-7,42	634
SUNCOR ENERGY INC	SU	38,57	-1,45	-3,62	4072
CANADIAN TIRE CORP	CTC.A	122,14	-1,43	-1,16	168
PASON SYSTEMS INC	PSI	25,60	-1,37	-5,08	187
LOBLAW COMPANIES	L	57,36	-1,36	-2,32	441
METRO INC	MRU	77,84	-1,36	-1,72	179
VERMILION ENERGY	VET	62,65	-1,31	-2,05	307
IMPERIAL OIL LTD	IMO	52,96	-1,27	-2,34	922

**INDICES QUEBÉCOIS**

Indice	Fermature	var. pts	var. %
IQ30	2059,83	-6,07	-0,29
IQ120	2052,63	-8,10	-0,39

## ÉOLIEN

SUITE DE LA PAGE B 1

coûte cher. Dans sa plus récente demande tarifaire déposée en août dernier, Hydro-Québec a surtout justifié la hausse réclamée de 3,9% par le coût des nouveaux approvisionnements, «principalement éoliens». La Régie de l'énergie établira au début de 2015 les tarifs qui seront en vigueur à partir du 1<sup>er</sup> avril prochain.

«Si on voulait vraiment créer des emplois et développer une activité économique durable au Québec, on n'appuierait pas collectivement et à perte une industrie en particulier, qu'il s'agisse de l'industrie éolienne ou d'une autre», affirme l'analyste du secteur de l'énergie, Jean-François Blain, en référence aux importants surplus énergétiques dont le Québec dispose actuellement.

Cette situation devrait encore perdurer pour une cinquantaine d'années, voire plus, estiment les analystes. «Non seulement il s'agit d'énergie additionnelle qui est inutile parce qu'elle s'ajoute à des surplus d'achats déjà engagés, mais en plus, c'est une source de production d'énergie qui offre peu de garanties de puissance en période de pointe hivernale», ajoute-t-il.

Selon M. Blain, il serait toutefois injuste de blâmer l'industrie éolienne. Le véritable capitaine de ce bateau qui garde le cap malgré les surplus énergétiques qui s'accroissent, c'est le gouvernement, dit-il. «Malheureusement, la filière éolienne est victime du cadre législatif et réglementaire et de l'utilisation

politique qui en est faite.»

### Revoir la stratégie

Ces constats, tout comme ceux du BAPE dans le cas particulier du projet Pierre-De Saurel, font écho au rapport de la Commission sur les enjeux énergétiques du Québec dévoilé en début d'année. Le volumineux document invitait Québec à revoir en profondeur la stratégie de développement d'Hydro-Québec et à mettre un frein aux nouveaux projets qui font perdre des sommes colossales à l'État.

«La stratégie axée sur la construction de nouveaux projets (ouvrages hydroélectriques ou éoliens, notamment) est ruineuse pour le Québec. Ce sont non seulement la politique énergétique, mais aussi certaines orientations de politique industrielle qui doivent être repensées», y écrivaient les coprésidents Roger Lanoué et Normand Mousseau.

Un groupe de travail mis sur pied au cours de l'été par le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, Pierre Arcand, afin de «repenser la filière éolienne» devrait remettre son rapport en décembre. Entre-temps, le ministre Arcand a laissé entendre qu'il n'y aurait pas de nouveaux appels d'offres éoliens d'ici le début de 2016. Le plus récent, lancé en novembre 2013, visait spécifiquement les projets éoliens démontrant une participation du milieu local.

Le Devoir

## SAQ

SUITE DE LA PAGE B 1

de ses priorités», a dit lors d'une conférence de presse le président de la CSN, Jacques Létourneau. «Quand le ministre Carlos Leitão dit que des services pourraient être privatisés, on a raison de craindre que deux ou trois personnes au gouvernement y pensent. [...] On n'attend pas que l'annonce vienne.»

La SAQ, qui compte 401 magasins et 437 agences, a enregistré à son exercice 2014 des revenus de 2,93 milliards. Elle a versé à Québec un dividende de 1 milliard et des taxes de 565 millions. Un client dépense en moyenne 46,19\$ par visite, contre 43,90\$ l'an dernier.

### Caméra cachée

Souvent citée en exemple, l'Alberta est la seule province ayant complètement privatisé la vente d'alcool. Le syndicat des employés de la SAQ (SEMB-CSN) a envoyé une conseillère avec une liste des 50 meilleures ventes de la SAQ — et une caméra cachée — pour comparer la disponibilité et les prix.

«Oui, il y a des produits moins chers, mais certains le sont plus. Il faut magasiner», dit la conseillère Julie Bergeron, déléguée syndicale dans Lanaudière. «Dans ce qui est moins cher en Alberta, généralement, ce sont les produits américains. Pour les produits internationaux hors États-Unis, généralement, c'est moins cher à la SAQ.» Le document vidéo contient des conversations avec certains employés qui peinent à offrir des conseils.

Quand l'Alberta est sortie du commerce de l'alcool, en 1993, il y avait 208 succursales. Aujourd'hui, il y a 1340 magasins. Le gouvernement récoltait à l'époque 400 millions par année, contre 729 millions en 2012-2013, ce qui inclut l'effet de l'inflation.

N'ayant pas trouvé plusieurs des 50 meilleures ventes de la SAQ en Alberta, M<sup>me</sup> Bergeron s'est repliée sur les produits les plus fréquemment observés là-bas. Les médias ont reçu une liste de 11 produits. Par exemple, un Kim Crawford Sauvignon Blanc oscille entre 17,84\$ et 26,24\$, alors que la SAQ demande 20,95\$.

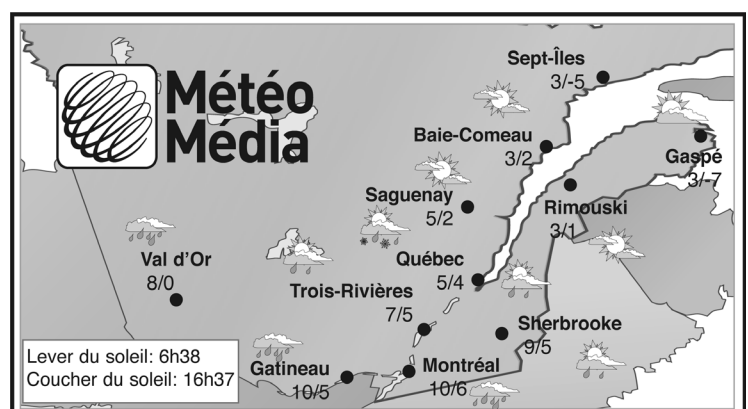
«Si le consommateur trouve qu'il paie son vin trop cher, ce n'est pas en vendant la SAQ qu'il va payer moins cher», a dit Katia Lelièvre, présidente du SEMB-SAQ. «C'est peut-être en demandant au gouvernement de réduire sa part de profit.»

Le débat remonte au milieu des années 80 avec un projet péquiste visant à vendre des succursales à des coopératives d'employés. Les syndicats ont refusé de l'appuyer et les libéraux ont annulé l'opération en 1985.

Dans un récent mémoire, la Fédération des chambres de commerce du Québec a évoqué l'idée de maintenir le monopole de grossiste de la SAQ, mais d'ouvrir le secteur de la vente au détail à la concurrence.

«À la base, la question est de savoir pourquoi le gouvernement vend de l'alcool», a dit hier Claude Montmarquette, rencontré en marge d'un colloque. «Ensuite, c'est "qu'est-ce qui est le plus rentable?" Si le débat perdure, c'est qu'on n'a pas poussé la réflexion assez loin.»

Le Devoir



Canada	Auj.	Demain	Le Monde	Auj.	Demain
Edmonton	Mel 8/-1	Sol 6/2	Londres	Ave 11/6	Sol 10/5
Moncton	Var 5/0	Nua 11/4	Los Angeles	Sol 23/13	Sol 25/14
Saint-Jean	Sol 5/2	Nua 13/4	Mexico	Var 22/11	Var 22/11
Toronto	Plu 13/6	Var 9/6	New York	Ave 16/8	Nua 17/11
Vancouver	Ave 13/9	Plu 12/10	Paris	Plu 12/9	Var 11/7
Winnipeg	Nua 4/-3	Var 4/-2	Tokyo	Var 18/13	Plu 17/15

**Montréal**

Aujourd'hui	10	Ce soir	6	Demain	10/5	Jeu	9/1	Ven	5/-1
Averses, pdp 80%.		Faible pluie, pdp 80%.		Averses isolées, pdp 40%.		Plutôt nuageux.		Faible pluie, pdp 80%.	

**Québec**

Aujourd'hui	5	Ce soir	4	Demain	10/2	Jeu	8/1	Ven	3/-3
Averses, pdp 70%.		Pluie, pdp 70%.		Faible pluie, pdp 90%.		Ciel variable.		Pluie, pdp 80%.	

**Gatineau**

Aujourd'hui	10	Ce soir	5	Demain	9/3	Jeu	8/-1	Ven	4/-3
Faible pluie, pdp 80%.		Averses, pdp 80%.		Nuageux avec percées de soleil.		Averses isolées, pdp 40%.		Faible pluie, pdp 70%.	

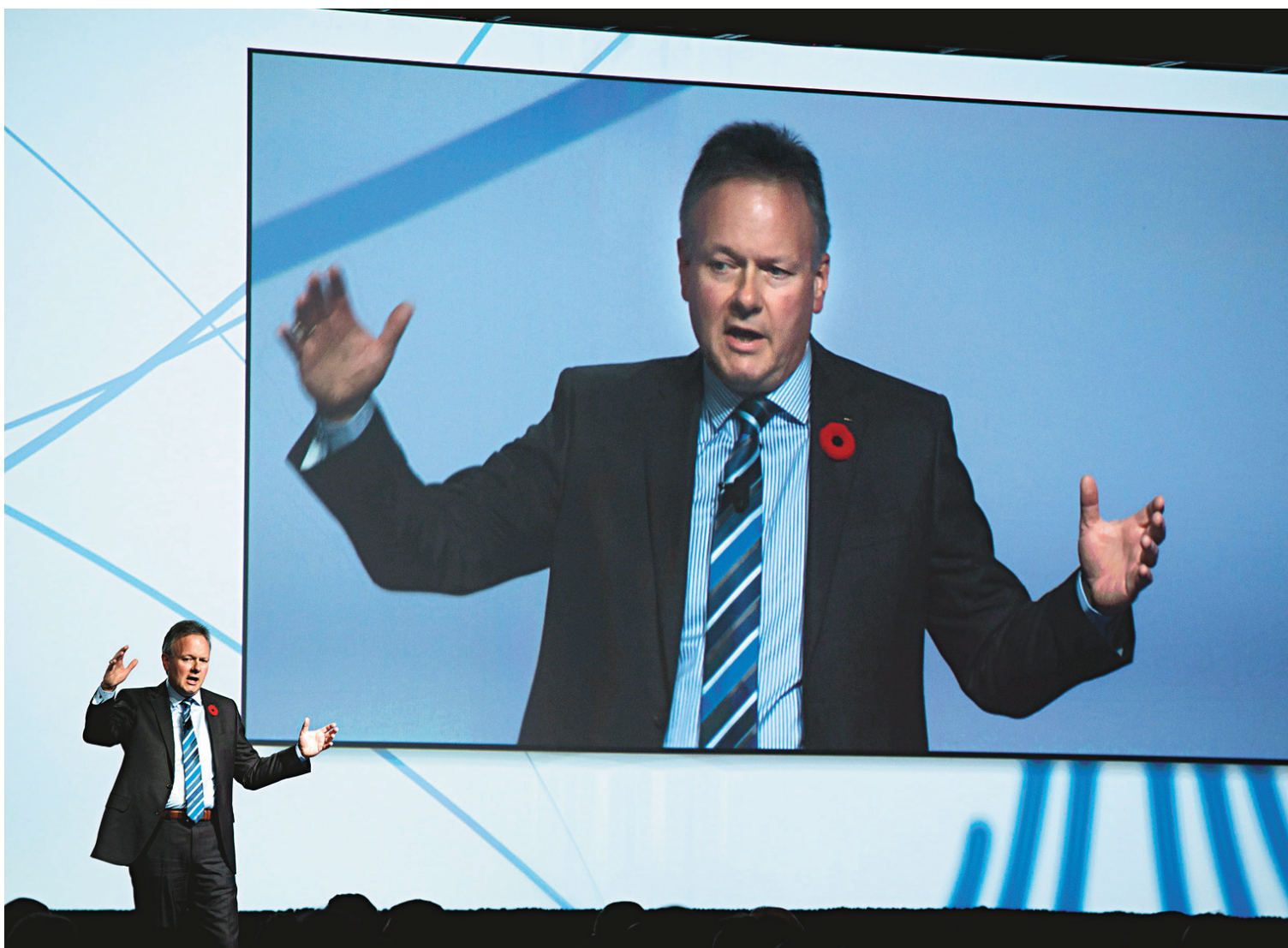
**Soyez au courant du temps qu'il fera dans 14 jours.**

Consultez la tendance 14 jours.

Émission gratuite en direct sur

**decisionplus.com**  
La Bourse en direct

# ÉCONOMIE



Le gouverneur de la Banque du Canada, Stephen Poloz, a incité les entreprises exportatrices à miser sur l'expansion.

STEPHEN POLOZ

## Les exportateurs doivent croître

Le Canada doit regagner les parts de marché qu'il a perdues durant la crise, dit le gouverneur de la Banque du Canada

Ottawa — Le gouverneur de la Banque du Canada, Stephen Poloz, affirme que les exportations perdues dans la foulée de la crise financière ne seront jamais récupérées, mais il dit néanmoins croire qu'autre chose les remplacera. Pour ce faire, les entreprises qui ont survécu à la crise devront prendre de l'expansion ou de nouvelles sociétés exportatrices devront être créées.

Dans le texte d'un discours livré lundi devant le Conseil canadien des sociétés publiques-privées, M. Poloz a indiqué que la recherche récente de la banque centrale avait montré que la valeur des exportations canadiennes d'environ 500 catégories de produits non énergétiques affichant une tenue décevante avait retraité de plus

de 75% depuis 2000. Selon M. Poloz, ces exportations auraient ajouté une valeur de 30 milliards aux exportations de l'an dernier si elles avaient plutôt progressé avec la demande étrangère pendant cette période.

Cette contraction a eu des effets négatifs durables sur le marché de l'emploi, entraînant avec elle un taux de création d'emplois inférieur à celui attendu d'une économie en reprise. Le nombre total d'heures travaillées n'a pratiquement pas bougé et plus de 900 000 travailleurs à temps partiel au Canada préféreraient occuper des postes à temps plein, a ajouté M. Poloz.

Il affirme en outre compter environ 200 000 jeunes sans emploi, sous-employés ou de

retour sur les bancs d'école dans l'espoir d'améliorer leurs perspectives d'embauches.

La Banque du Canada croit cependant que le dommage au marché canadien de l'emploi pourra être renversé avec le temps alors que la demande pour les exportations prendra de l'importance et que l'incertitude quant à l'avenir s'atténuera. «La croissance soutenue des exportations canadiennes se traduira non seulement par une nouvelle demande, mais permettra aussi d'enclencher la phase de reconstruction du cycle économique, qui générera une nouvelle offre et des emplois supplémentaires sous l'effet d'une hausse des investissements. Ce cycle vertueux se poursuivra jusqu'à ce que les capacités excédentaires sur le

marché du travail se soient résorbées», a souligné M. Poloz.

Il est revenu sur ces craintes que le maintien des taux d'intérêt à de bas niveaux pendant longtemps ont semé les graines de la prochaine crise financière. Il a plutôt souligné «que l'autre voie aurait entraîné des conséquences encore plus graves. La Banque estime que, si le taux directeur s'était établi à 3,5% au Canada et aux États-Unis depuis le début de 2011, le taux de chômage au Canada aurait été plus élevé de 2 points de pourcentage aujourd'hui et l'inflation mesurée par l'indice de référence aurait été bien inférieure à 1%».

Avec Le Devoir  
La Presse canadienne

## Le secteur manufacturier prend du mieux au Canada

GÉRARD BÉRUBÉ

L'activité commerciale va devenir le principal moteur de l'économie canadienne, alimentée en cela par le regain au sud de la frontière. La conjoncture s'est également fortement améliorée dans le secteur de la fabrication.

L'économie canadienne a connu un lent début d'année, pour ensuite prendre des vacances durant l'été. Un raffermissement est cependant attendu, alimenté par une activité commerciale accrue et un éveil du secteur de la fabrication. Ce regain doit être mis à l'actif d'une reprise vigoureuse aux États-Unis.

Dans sa mise à jour automnale, le Conference Board du Canada prévoit désormais que la croissance du PIB au Canada atteindra 2,6% en 2015, contre une «modeste» hausse de 2,2% cette année. «Les récents problèmes économiques du Canada étaient principalement attribuables au secteur du commerce, mais la majorité des difficultés survenues ces dernières années sont chose du passé», a souligné Matthew Stewart, codirecteur, Prévisions nationales. L'intensification de l'activité économique américaine et une légère dépréciation du dollar laissent présager que le secteur du commerce sera le principal moteur de la croissance de notre économie.»

Par ricochet, cette accélération de la croissance va alimenter une hausse des taux d'intérêt, qui devrait débiter au deuxième semestre de 2015, croit l'économiste. L'économie devrait alors s'approcher de son plein potentiel.

Il rappelle que l'économie canadienne engrange déjà des retombées d'une embellie de l'économie américaine et du recul du dollar par rapport au billet vert. Le dollar frôle désormais les 88¢US. «Les exportations ont beaucoup progressé au deuxième trimestre et sont presque revenues à leur niveau d'avant la récession. Dans l'ensemble, elles devraient avancer de 5,1% cette année et faire encore mieux en 2015.»

Il devrait en résulter des investissements et une embauche en hausse l'an prochain. «Les investissements des entreprises devraient reculer de 0,7% cette année et recommencer à croître en 2015. Le marché canadien de l'emploi, au

ralenti depuis un bon moment, devrait lui aussi profiter de l'amélioration des conditions économiques», ajoute le Conference Board.

**Sommet manufacturier**

Cette vigueur renouvelée trouve écho dans l'indice PMI RBC de l'industrie manufacturière canadienne, qui atteint un sommet de onze mois en octobre. «Soutenue par la plus forte hausse du volume des nouvelles commandes depuis novembre 2013, la conjoncture s'est fortement améliorée en octobre dans le secteur canadien de la fabrication. Ce raffermissement de la demande a par ailleurs suscité une accélération de la croissance de la production, ainsi que de nouvelles augmentations d'effectifs chez les fabricants canadiens», a précisé la Banque Royale.

L'indice des directeurs d'achats de l'industrie manufacturière se maintient au-dessus des 50 points pour un 19<sup>e</sup> mois consécutif. «Il s'est en outre redressé par rapport à son niveau de septembre (53,5) et signale, à 55,3, la plus forte amélioration de la conjoncture depuis novembre 2013», a mis en exergue Craig Wright, premier vice-président et économiste en chef, RBC. Ainsi, «l'emploi dans le secteur canadien de la fabrication a fortement augmenté en octobre. Bien qu'en léger repli par rapport au mois dernier, le taux de création de postes demeure proche du sommet de onze mois enregistré en août», a-t-il ajouté.

Le Devoir

## Enquête sur JPMorgan Chase

New York — La banque américaine JPMorgan Chase a annoncé lundi être visée par une enquête pénale aux États-Unis dans le cadre des manipulations supposées du marché des changes. Dans un document boursier, la première banque américaine en termes d'actifs précise que cette investigation est menée par le département de la Justice. Elle a en conséquence porté à 5,9 milliards de dollars l'argent mis de côté pour régler les litiges en cours, contre 4,6 milliards fin juin.

Agence France-Presse

## Hausse des ventes de Chrysler Canada en octobre

ROSS MAROWITS

Chrysler a été le meilleur vendeur au Canada le mois dernier parmi les constructeurs automobiles, surpassant de près ses rivaux de Detroit alors que l'industrie poursuivait une croissance qui pourrait lui permettre d'éclipser son record de ventes de l'an dernier.

Les constructeurs ont vendu un total de 154 949 automobiles et camions en octobre, une progression de 6,5% par rapport à 145 460 ventes un an

plus tôt, d'après les données compilées par la firme d'analyse de l'industrie DesRosiers Automotive Consultants. Les ventes de camions légers ont avancé de 10,7% à 90 009 véhicules comparativement au même mois l'an dernier, tandis que celles d'automobiles ont crû de 1,2% à 64 940.

Les ventes canadiennes des trois grands constructeurs automobiles de Detroit ont avancé de 8,3% à 66 200 véhicules en octobre, tandis que celles des constructeurs d'ailleurs dans le monde ont progressé de 5,3% à

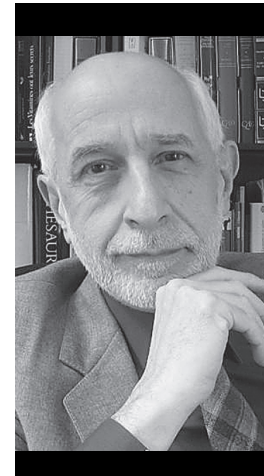
88 740 véhicules.

Chrysler, Ford et General Motors ont presque vendu le même nombre de véhicules le mois dernier, mais une croissance de 23% des ventes de Chrysler l'a placée devant de ses rivales. Le constructeur a indiqué lundi avoir vendu 22 303 véhicules au Canada le mois dernier, grâce à la plus forte demande pour ses véhicules utilitaires sport Jeep et ses camions Ram.

Ford s'est placée en deuxième position avec un recul de 2,6% de ses ventes, qui

ont totalisé 22 055 véhicules en octobre, tandis que General Motors a suivi avec des 22 002 ventes, soit 7,3% de plus qu'en octobre 2013. Les ventes de General Motors du Canada ont augmenté de 7% à 22 002 véhicules, grâce à la croissance des ventes de ses marques Chevrolet, Buick et GMC. Les ventes d'automobiles ont grimpé de 9% à 6742 véhicules, tandis que celles des camions ont progressé de 6,5% à 15 260 véhicules.

La Presse canadienne



Congédié ?

Voyez

**François Gendron**  
avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514.845.5545



**S.E. Cho Hee-yong**  
Ambassadeur de Corée au Canada

## Corée-Canada : Une nouvelle ère avec l'Accord de libre-échange

LE CONSEIL  
DES RELATIONS  
INTERNATIONALES  
DE MONTRÉAL

Déjeuner-causerie de la  
série *Diplomatie* présentée par :

SNC • LAVALIN

Avec l'appui de :

Hydro Québec

Bell

AIMIA  
LA FIDÉLITÉ INSPIRÉE

Investissement Québec

BOMBARDIER  
l'évolution de la mobilité

résolu  
Produits toronto

LE DEVOIR

Inscrivez-vous : [www.corim.qc.ca](http://www.corim.qc.ca) • 514-340-9622



13 novembre 2014 • De midi à 14h  
Marriott Château Champlain Montréal  
1050, rue de la Gauchetière Ouest

Thèmes abordés :

- Les objectifs de cette entente historique entre nos deux pays
- L'accès sans précédent à la Corée du Sud aux entreprises et aux travailleurs canadiens
- Les avantages directs pour les petites et moyennes entreprises québécoises

## ÉCONOMIE

## Cogeco n'offrira pas de rabais pour sa plateforme TiVo

L'entreprise a haussé ses revenus et son bénéfice net au quatrième trimestre

JULIEN ARSENAULT

Même si elle compte sur son nouveau service télévisuel pour attirer davantage de clients au Canada, Cogeco n'a pas l'intention d'offrir de rabais aux consommateurs afin de les convaincre d'adopter la plateforme TiVo.

Le président et chef de la direction de l'entreprise, Louis Audet, a affirmé lundi qu'il n'avait pas l'intention d'imiter certains concurrents comme Bell, Vidéotron, filiale de Québecor, et Rogers, qui offrent parfois gratuitement le premier terminal. « Nous considérons avoir un produit supérieur, a-t-il dit, en conférence téléphonique visant à discuter de la performance trimestrielle de la société. Nous pouvons exiger une prime. » Cogeco Câble, une filiale de Cogeco, exige mensuellement



Louis Audet, président et chef de la direction de Cogeco

20\$ pour le premier terminal TiVo — qui permet aux téléspectateurs de visionner du contenu sur tous leurs écrans, tant à la maison qu'à l'extérieur de chez eux — et 7\$ par mois pour chaque appareil supplémentaire.

Questionné par un analyste, M. Audet a toutefois laissé en-

tendre que la position de la société montréalaise sur cette question pourrait évoluer, dépendamment de la réponse du marché. « Nous allons y aller une étape à la fois pour voir ce qui arrive, a-t-il expliqué. Tant que vous n'avez pas vu la réponse, on ne peut pas vraiment savoir. Nous croyons en notre produit. »

Déjà disponible aux États-Unis, la plateforme TiVo est offerte en Ontario depuis ce lundi. Le service devrait être offert au Québec au printemps prochain. Malgré la demande des analystes, Cogeco n'a pas dévoilé de statistiques précises quant à l'utilisation de ce nouveau service télévisuel aux États-Unis. Son dirigeant s'est contenté de dire que l'initiative suscitait « beaucoup d'enthousiasme » aux États-Unis.

Au quatrième trimestre, son service de télévision comptait 1,02 million de clients au Canada et aux États-Unis. Les pertes d'abonnés ont ralenti, à 11 897 clients, par rapport à 12 333 clients à la même période lors de l'exercice 2013. Au total, l'entreprise a perdu 9934 abonnés à ses services de câblodistribution — incluant télévision, accès haute vitesse à Internet et téléphonie

— au cours du trimestre, soit 3426 clients de moins par rapport au quatrième trimestre en 2013. En date du 31 août dernier, l'entreprise comptait 2,44 millions d'abonnés à ces services, dont 1,9 million au Canada.

« Ce lancement (de TiVo) devrait nous permettre de stabiliser et réduire le nombre d'unités de service primaire perdues et, avec de la chance, nous devrions même gagner des clients », a observé M. Audet.

## Résultats en hausse

Quant à leurs résultats du quatrième trimestre qui s'est terminé le 31 août dernier, Cogeco et sa filiale Cogeco Câble ont rapporté une augmentation de leurs profits et revenus. Le bénéfice net de Cogeco s'est chiffré à 59,2 millions, ou 94 ¢ par action, par rapport à 43,8 millions, ou 83 ¢ par action

à la même période l'an dernier, alors que ses revenus ont bondi de 3,9% pour s'établir à 524,5 millions. Du côté de Cogeco Câble, les profits ont été de 63,8 millions, ou 1,31 ¢ par action, par rapport à 43,8 millions, ou 90 ¢ par action, au quatrième trimestre de 2013. Les revenus ont progressé de 4,2%, à 490,2 millions.

Pour l'exercice 2015, M. Audet a dit s'attendre à ce que l'entreprise réalise un chiffre d'affaires de 2,19 milliards ainsi qu'un bénéfice avant intérêts et impôts ajusté de 945 millions. « Notre travail n'est pas terminé, mais il est suffisamment avancé pour nous permettre de croire qu'il n'y aura pas d'autres ajustements qui viendront affecter l'exercice 2015 », a-t-il fait remarquer aux analystes.

La Presse canadienne

GM

## Le nombre de morts grimpe à 30

New York — Le constructeur automobile américain General Motors (GM) a revu à la hausse mardi à 30 le nombre de décès liés à un défaut mécanique ayant entraîné les rappels tardifs de 2,6 millions de voitures début février.

Selon une actualisation effectuée par l'avocat Ken Feinberg, recruté par le groupe automobile pour superviser le fonds d'indemnisation, au moins 30 personnes sont décédées dans des accidents liés à un défaut du commutateur d'allumage. Jusqu'à fin août GM ne comptabilisait que 13 morts, chiffre qu'il a relevé à plusieurs reprises depuis mi-septembre.

Le décompte pourrait encore augmenter puisque sur les 1772 requêtes adressées à M. Feinberg à ce jour, 196 portent sur des accidents mortels. Pour l'instant, 61 plaintes sont considérées comme pouvant donner droit à des dédommagements.

Le groupe prévoit une indemnisation de 1 million par décès,

auxquels s'ajoutent 300 000\$US pour le conjoint survivant et 300 000\$US pour chacun des éventuels ayants-droits.

Les équipes de M. Feinberg étudient depuis le 1<sup>er</sup> août des plaintes de familles de victimes présumées de ce défaut mécanique. Les requêtes devront être reçues avant le 31 décembre pour être prises en compte.

Depuis que l'affaire de l'allumage a été révélée, le constructeur automobile a également rappelé quelque 30 millions de véhicules dans le monde pour d'autres problèmes mineurs. Le parc automobile américain comprend un peu plus de 250 millions de voitures. Pour GM, la facture des réparations est lourde (2,5 milliards pour l'instant). Mais les ventes du groupe ne semblent pas en être affectées. En octobre, GM a écoulé 226 819 véhicules, soit une hausse de 0,2% sur un an.

Agence France-Presse

## AVIS LÉGAUX

## AVIS LÉGAUX &amp; APPELS D'OFFRES

## HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

**Publications du lundi:**  
Réservations avant 12h00 le vendredi

**Publications du mardi:**  
Réservations avant 16h00 le vendredi

Tél.: 514-985-3344 Fax: 514-985-3340

Sur Internet :

www.ledroit.com/services-et-annonces/avis-publics  
www.ledroit.com/services-et-annonces/appeles-d-offres  
Courriel : avisdev@ledroit.com

AVIS DE VENTE  
PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE LONGUEUIL NO. COUR: 505-02-038276-147 COUR DU QUÉBEC PASCAL DEHASSE  
Partie(s) demanderesse(s) : vs Leticia Nbaka Nyangwila Alias Kerry E. Curran Partie(s) défenderesse(s) LE 28 OCTOBRE 2014 À 10H00 DE L'AVANT-MIDI AU DOMICILE DE LA PARTIE DÉFENDERESSE AU NUMÉRO 80, RUE BEAUSÉJOUR #102, VILLE DE LAPRAIRIE ET DISTRICT JUDICIAIRE DE LONGUEUIL. SERONT VENDUS PAR AUTORITÉ DE JUSTICE LE BIEN DE LA PARTIE SAISIE EN CETTE CAUSE, CONSISTANT EN : 1 VÉHICULE AUTOMOBILE DE MARQUE HONDA, MODÈLE CIVIC DE COULEUR BRUN, IMMATRICULE K12 EBO NS; 2HGFG12277H009831 ET ACC.; CONDITIONS: ARGENT COMP. TANT QU'ON CHEQUE VISÉ. VILLE LEMOYNE, LE 16 OCTOBRE 2014 MARC L'EMAY, HUISSIER (430) 466-2628

## Sudoku

par Fabien Savary

5		4	1		
	8			7	6
6	1		5		
2	7	9	1		
		5		4	2
9				6	
7	4		3	8	
					1
8	2	1			3

Niveau de difficulté : MOYEN

2828

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

## Solution du dernier numéro

6	9	2	4	3	5	7	1	8
3	1	8	9	7	6	5	4	2
4	5	7	1	2	8	9	3	6
5	2	1	8	6	9	4	7	3
8	6	3	7	5	4	2	9	1
7	4	9	3	1	2	8	6	5
9	8	6	5	4	1	3	2	7
1	3	4	2	8	7	6	5	9
2	7	5	6	9	3	1	8	4

2827

## SUDOKU : le logiciel

10 000 sudokus inédits de 4 niveaux de difficulté par notre expert Fabien Savary  
En exclusivité sur le site des Mordus  
www.les-mordus.com

## DÉCLIN

SUITE DE LA PAGE B 1

28%, celle des couples sans enfant de 24% à 29%, alors que les familles monoparentales sont passées de seulement 6% du total, à trois fois plus (18%).

« Le gouvernement qui voudrait aujourd'hui venir en aide à la classe moyenne verra sa tâche drôlement compliquée, observe François Delorme. Les besoins et la réalité de cette population se sont considérablement diversifiés. Auparavant, une ou deux grandes mesures pouvaient faire l'affaire. Il en faudra dorénavant cinq ou six. Plutôt que de la classe moyenne, nous devrions parler des classes moyennes. »

## Ne pleurez pas pour la famille biparentale

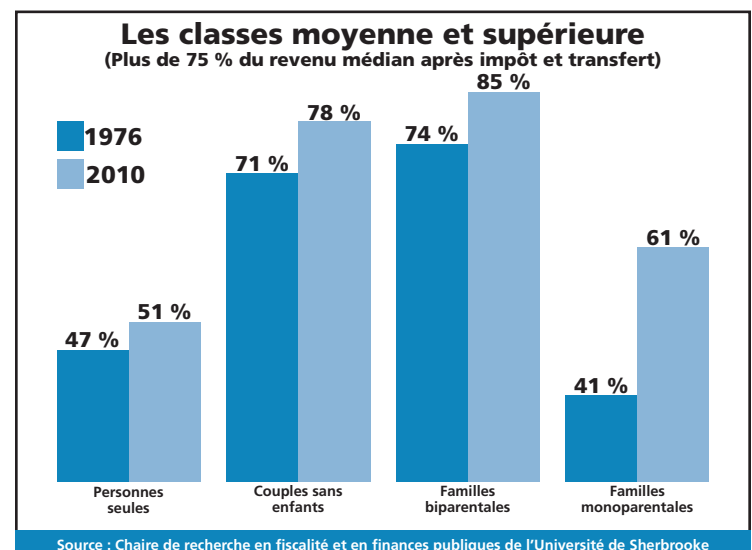
Le recul du poids relatif des ménages comptant deux parents au sein de la classe moyenne ne doit pas trop les alarmer, note l'étude. Il découle surtout d'une augmentation de la représentation des autres types de ménages (personnes seules, familles monoparentales, etc.) ainsi que du passage d'une partie d'entre eux du groupe des ménages à faible revenu à celui de la classe moyenne, et de plusieurs d'entre eux de la classe moyenne au groupe des ménages à revenus élevés. Environ 15% des familles biparentales

avaient un revenu inférieur à 75% du revenu médian après impôt et transfert en 2010 (soit 47 150\$ pour deux enfants), alors que cette proportion était de 25% en 1976. Le changement a été encore plus marqué au sommet de l'échelle, 32,1% des familles biparentales gagnant plus de 150% du revenu médian en 2010 (soit 94 304\$ pour deux enfants), deux fois plus que 35 ans auparavant. Ce jeu de vases communicants a logiquement réduit la proportion des familles biparentales appartenant à la classe moyenne, passant d'environ 59% à 53%.

Le revenu médian après impôts et transferts des ménages québécois a donc augmenté, au cours des 35 dernières années, même lorsqu'on prend en compte l'effet de l'inflation. Le revenu réel des ménages a crû en moyenne de 35% (ou 0,9% par année), à raison de 53% (1,3%) chez les personnes seules, 30% (0,8%) chez les couples sans enfants, 64% (1,5%) chez les familles biparentales et 85% (1,8%) chez les familles monoparentales.

## Le gouvernement et les femmes

On l'a dit, cette amélioration est en partie attribuable aux programmes gouvernemen-



Source : Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques de l'Université de Sherbrooke

taux, notamment familiaux et de lutte contre la pauvreté, mais aussi, dans certains cas, aux baisses d'impôt, disent les chercheurs de l'Université de Sherbrooke. Elle est surtout le fait de l'entrée massive sur le marché du travail des femmes, qui a, entre autres, apporté un deuxième revenu aux ménages où se trouvent des couples. A cela, on doit aussi ajouter l'augmentation marquée du niveau d'éducation, de l'ensemble de la population, mais, encore une fois, principalement des femmes, dit François Delorme. « On passe de plus en plus de ménages qui n'avaient qu'un seul revenu, à des ménages qui en comptent deux et dont le plus important est celui de la femme. C'est un gros changement. »

## Et le Canada?

Le Québec se démarque peu du Canada dans le domaine, la classe moyenne de l'un regroupant 47% des ménages et celle de l'autre 43%.

« C'est un peu normal parce que nous avons en commun plusieurs programmes gouvernementaux, observe François Delorme. Le Québec fait parfois un peu mieux parce que ses politiques sociales sont plus généreuses, mais aussi parce que les revenus des ménages y sont moins élevés que dans le reste du pays et que cela permet à ses familles de profiter un peu plus de certains programmes sociaux que dans d'autres provinces canadiennes. »

Le Devoir

## AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

## AVIS À TOUTS NOS ANNONCEURS

Veillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée. En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

## Avis public

## Montréal

## CONSEIL MUNICIPAL

Avis est donné qu'une assemblée extraordinaire du conseil municipal aura lieu :  
Date le **jeudi 13 novembre 2014, à 9 h 30**  
Lieu Salle du conseil de l'hôtel de ville  
275, rue Notre-Dame Est  
(métro Champ-de-Mars)

Cette assemblée extraordinaire portera sur l'adoption du Programme triennal d'immobilisations 2015-2017 de la Ville.  
Veillez noter que la période de questions et les délibérations de cette séance du conseil municipal porteront exclusivement sur ce sujet, conformément à l'article 474.2 de la Loi sur les cités et villes.

Une période de questions du public est prévue au début de l'assemblée. Les personnes qui désirent poser des questions doivent se présenter entre 8 h 30 et 9 h au rez-de-chaussée de l'édifice Chaussegros-de-Léry situé au 303, rue Notre-Dame Est pour obtenir un numéro d'inscription. Toutefois, les personnes à mobilité réduite peuvent se présenter à l'hôtel de ville, au 275, rue Notre-Dame Est. Le tirage au sort déterminant l'ordre dans lequel les personnes pourront poser leur question se déroulera au 303, rue Notre-Dame Est à compter de 9 h. Il est impératif d'avoir en sa possession une preuve d'identité avec photo aux fins de son inscription. À défaut, une personne ne pourra être inscrite. Les personnes inscrites recevront une carte d'identification qui leur permettra d'accéder à la salle du conseil municipal afin de pouvoir poser leur question. Les personnes à mobilité réduite accèdent à l'hôtel de ville par la porte du côté ouest (place Vauquelin).

La salle est équipée d'un système d'aide à l'audition. Pour y avoir accès, il suffit de syntoniser la fréquence 100,3 sur la bande FM de votre baladeur. De plus, un service d'interprétation pour les personnes ayant des limitations auditives est offert sur demande, sous réserve de la disponibilité d'interprètes. Veuillez communiquer, au moins 3 jours ouvrables à l'avance, au 514-872-3142.  
Montréal, le 4 novembre 2014

Le greffier de la Ville,  
M<sup>re</sup> Yves Saindon

## Avis public

## Montréal

## CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

Avis est donné qu'une assemblée extraordinaire du conseil d'agglomération aura lieu :  
Date le **vendredi 14 novembre 2014, à 13 h 30**  
Lieu Salle du conseil de l'hôtel de ville  
275, rue Notre-Dame Est  
(métro Champ-de-Mars)

Cette assemblée extraordinaire portera sur l'adoption du programme triennal d'immobilisations 2015-2017 de la Ville.  
Veillez noter que la période de questions et les délibérations de cette séance du conseil d'agglomération porteront exclusivement sur ce sujet, conformément à l'article 474.2 de la Loi sur les cités et villes.

Une période de questions du public est prévue au début de l'assemblée. Les personnes qui désirent poser des questions doivent se présenter entre 12 h 30 et 13 h au rez-de-chaussée de l'édifice Chaussegros-de-Léry situé au 303, rue Notre-Dame Est pour obtenir un numéro d'inscription. Toutefois, les personnes à mobilité réduite peuvent se présenter à l'hôtel de ville, au 275, rue Notre-Dame Est. Le tirage au sort déterminant l'ordre dans lequel les personnes pourront poser leur question se déroulera au 303, rue Notre-Dame Est à compter de 13 h. Il est impératif d'avoir en sa possession une preuve d'identité avec photo aux fins de son inscription. À défaut, une personne ne pourra être inscrite. Les personnes inscrites recevront une carte d'identification qui leur permettra d'accéder à la salle du conseil municipal afin de pouvoir poser leur question. Les personnes à mobilité réduite accèdent à l'hôtel de ville par la porte du côté ouest (place Vauquelin).

La salle est équipée d'un système d'aide à l'audition. Pour y avoir accès, il suffit de syntoniser la fréquence 100,3 sur la bande FM de votre baladeur. De plus, un service d'interprétation pour les personnes ayant des limitations auditives est offert sur demande, sous réserve de la disponibilité d'interprètes. Veuillez communiquer, au moins 3 jours ouvrables à l'avance, au 514-872-3142.  
Montréal, le 4 novembre 2014

Le greffier de la Ville,  
M<sup>re</sup> Yves Saindon

## CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

DISTRICT DE MONTRÉAL

CAUSE NO. : 500-22-218405-145

COUR DU QUÉBEC

ROBERT BRUNET et

SERGE BRUNET

Demandeurs

c.

YOUSSEF OBEILAT

Défendeur

ASSIGNATION

ORDRE est donné à YOUSSEF

OBEILAT de comparaître au greffe

de cette cour situé au 1, rue Notre-

Dame E., Montréal, Québec, dans

les 30 jours de la publication du

présent avis dans le journal LE

DEVOIR;

À défaut de comparaître dans ce

délai, un jugement par défaut pour-

rait être rendu contre vous sans

autre avis de l'opérateur de ce

délai.

Soyez avisé que la présente

REQUÊTE INTRODUCTIVE

D'INSTANCES SUR COMPTE et

AVIS AU DÉFENDEUR sera

présentée pour décision devant le

tribunal le 12 décembre 2014, à

9h00, en salle 206, au palais de

justice de Montréal.

Une copie de la procédure décrite

ci-dessus a été laissée au greffe

de cette cour à l'intention de

YOUSSEF OBEILAT.

Montréal, le 30 octobre 2014

NATHALIE LECLERC

GREFFIER ADJOINT

## AVIS DE LA PREMIÈRE

ASSEMBLÉE

(paragraphe 102(4) de la Loi)

Dans l'affaire de la faillite de :

PAYSEMENT

EXPERT INC.

Avis est par les présentes

donné que la faillite de

PAYSEMENT EXPERT

INC., 8700, 5<sup>e</sup> Croissant,

Anjou (Québec) H1J 1A2, est

survenue le 28<sup>e</sup> jour d'octobre

2014, et que la première

assemblée des créanciers

sera tenue le 21<sup>e</sup> jour de

novembre 2014 à 11:00

heures, au Bureau du Syndic,

1800, boul. le Corbusier,

bureau 115, Laval (Québec).

Date à Repentigny, Québec

30<sup>e</sup> jour d'octobre 2014.

PIERRE ROY &amp;

ASSOCIÉS INC., Syndic

1290, rue Saint-Denis

Bureau 802

Montréal (QC) H2X 3J7

Tél. : (514) 282-8667

Télex : (514) 282-9667

Un don d'espoir

pour la vie

1-877-488-4222

www.ArmedesStat.ca

## Avis public

## Montréal

**ENTRÉE EN VIGUEUR DE RÈGLEMENTS**  
Avis est donné que le conseil de la Ville, à son assemblée du 15 septembre 2014, a adopté le règlement suivant :

**14-033 Règlement autorisant un emprunt de 90 000 \$ pour la réalisation de travaux de branchement de conduite d'eau potable au 937, montée de l'Église de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève**

Ce règlement a été approuvé par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire le 28 octobre 2014. Il entre en vigueur en date de ce jour et est disponible pour consultation durant les heures normales de bureau au Service du greffe, 275, rue Notre-Dame Est. Il peut également être consulté en tout temps sur le site Internet de la Ville : [www.ville.montreal.qc.ca/reglements](http://www.ville.montreal.qc.ca/reglements)

Montréal, le 4 novembre 2014.

Le greffier de la Ville,  
M<sup>re</sup> Yves Saindon

## LE MONDE



BRENDAN SMIALOWSKI AGENCE FRANCE-PRESSE

Michelle Obama est allé lundi prêter main-forte au gouverneur du Maryland, Anthony Brown.

ÉTATS-UNIS

## Barack Obama pourrait perdre le Sénat

IVAN COURONNE

à Washington

Le Parti républicain se préparait lundi, à la veille des élections législatives de mi-mandat aux États-Unis, à remporter une majorité absolue dans les deux chambres du Congrès, un optimisme prudent alimenté par des sondages serrés mais convergents.

Comme George W. Bush en 2006, Bill Clinton en 1994 et Ronald Reagan en 1986, Barack Obama pourrait perdre sa majorité dans la chambre haute du Congrès, le Sénat, dont 36 des 100 sièges seront renouvelés mardi pour six ans.

Avant l'aube à Washington lundi, les experts politiques avaient mis à jour leurs prévisions sur la base d'une flopée de nouveaux sondages parus ce week-end dans la poignée d'États qui déterminent la nouvelle majorité sénatoriale. Le site FiveThirtyEight.com donne aux républicains 74% de chances de l'emporter mardi; pour le *New York Times*, la probabilité est montée à 70%; pour le *Huffington Post*, 75%. Tous prenaient en compte les enquêtes donnant la candidate républicaine au Sénat dans l'Iowa, Joni Ernst, en tête de 7 points (*Des Moines Register*), et le sortant républicain dans le Kentucky, Mitch McConnell, de 8 points (sondage PPP).

«Je suis très enthousiaste, ça montre l'élan que nous avons dans l'Iowa», a commenté, tout sourire, Joni Ernst lundi sur Fox News. L'Iowa avait voté pour Barack Obama aux présidentielles de 2008 et 2012.

Les chiffres du vote anti-

cipé, possible depuis plusieurs semaines par courrier ou en personne dans de nombreux États, alimentaient aussi l'optimisme républicain. Plus de 17 millions d'Américains ont déjà voté, selon le Projet Elections du professeur Michael McDonald. Dans l'État-clé du Colorado, 41% des bulletins de vote renvoyés l'ont été par des électeurs inscrits sur les listes comme républicains, contre 32% de démocrates, selon le *New York Times*.

À la Chambre des représentants, qui sera entièrement renouvelée pour deux ans, les républicains s'attendaient même à renforcer leur confortable majorité actuelle de 233 sièges sur 435.

Les républicains ont fait de ces élections un référendum contre Barack Obama, qu'ils blâment pour une série de faux pas et controverses: scandale politique au fisc, impréparation face à l'épidémie d'Ebola, crise en Syrie. Onze mois après la pleine entrée en vigueur de la réforme du système de santé, Obamacare, les républicains continuent à en dénoncer le coût.

Les élections de mi-mandat sont rarement favorables au parti au pouvoir à la Maison-Blanche. Les démocrates savent aussi que la participation de leur base (minorités ethniques et jeunes) est traditionnellement plus faible que celle des conservateurs, plus âgés. En 2010, date des dernières législatives non couplées à une présidentielle, 21% des 18-24 ans avaient participé aux scrutins, contre 62% des 62-74 ans.

Agence France-Presse

IRAK

## L'EI exécute 36 autres membres de la tribu Albounimer

Bagdad — Les djihadistes du groupe État islamique (EI) ont exécuté de nouveaux membres d'une tribu dans l'ouest de l'Irak, où les forces de sécurité sont en alerte maximale pour empêcher des attentats à l'occasion des grandes célébrations chiites de l'Achoura.

Le groupe État islamique a en effet exécuté dimanche «au moins 36 personnes dont 4 femmes et 3 enfants» de la tribu sunnite Albounimer, ont indiqué lundi un chef tribal et un officier. Cette tribu est prise pour cible depuis plusieurs jours par les djihadistes pour s'être opposée à eux dans la province d'Anbar, dans l'est de l'Irak, que l'EI contrôle en grande partie. Entre 250 et plus de 400 de ses membres ont déjà été massacrés, selon différentes sources. Et ce bilan pourrait augmenter car plusieurs centaines de membres de cette tribu sont portés manquants, selon les autorités. «Il y a plus de mille personnes dont on ne sait rien», a précisé le responsable du chef tribal cheikh Nimrawi. Les djihadistes ont «délivré une fatwa

demandant d'exécuter y compris les bébés de la tribu Albounimer», selon lui.

Sécurité rehaussée

Au moment où se déroulent ces violences dans l'ouest, des dizaines de milliers de policiers et de soldats ont été déployés à Bagdad et sur la route menant à Kerbala, 110 kilomètres plus au sud. C'est dans cette ville sainte chiite que des centaines de milliers de pèlerins sont attendus mardi pour les célébrations de l'Achoura. Les chiites sont considérés comme des hérétiques par l'EI. Depuis samedi, «le plan de sécurité a été mis en place pour assurer la sécurité des pèlerins et nos forces sont en état d'alerte maximum», a indiqué la police.

À Bagdad, des rues ont été fermées de même que certains quartiers chiites comme Azamiyah alors que des mesures de sécurité draconniennes sont en place dans celui de Sadr City. Ce quartier et le centre-ville ont été visés dimanche par deux attentats suicide revendiqués par l'EI.

Agence France-Presse

BURKINA FASO

## Le nouvel homme fort promet une transition dans un cadre constitutionnel

ROMARIC OLLO HIEN

à Ouagadougou

Contesté dans la rue et sous forte pression internationale, le nouvel homme fort du Burkina Faso, le lieutenant-colonel Isaac Zida, a promis lundi une transition «dans un cadre constitutionnel», laissant entrevoir un passage de flambeau aux autorités civiles.

«Le pouvoir exécutif sera conduit par un organe de transition dans un cadre constitutionnel», a affirmé le lieutenant-colonel Zida, lors d'une rencontre avec le corps diplomatique. «Cet organe de transition sera dirigé par une personnalité consensuelle désignée par tous les acteurs de la vie nationale», a-t-il déclaré, ajoutant qu'il souhaitait que cela se fasse dans un délai le plus bref possible.

La Constitution burkinabè, que les militaires ont suspendue vendredi soir, prévoit que le président de l'Assemblée nationale assure l'intérim en cas de vacance du pouvoir dans ce pays pauvre du Sahel comptant 17 millions d'habitants. Or l'Assemblée a été dissoute dans les premières heures du pouvoir militaire, et son président reste introuvable.

Selon l'opposition, le lieutenant-colonel Zida serait disposé à remettre en vigueur la Constitution. «Zida nous a clairement indiqué qu'il allait procéder à la levée de la suspension de la Constitution, ce qui ramènerait le Burkina Faso



ISSOUF SANOGO AGENCE FRANCE-PRESSE

Le lieutenant-colonel Isaac Zida lundi après une rencontre avec des diplomates

dans la légalité constitutionnelle», a déclaré Ablassé Ouedraogo, un des leaders de l'opposition burkinabè.

Le lieutenant-colonel Zida a fait cette annonce aux représentants de l'opposition quand ils les a rencontrés dimanche soir, selon M. Ouedraogo. Cette rencontre était connue, mais aucune information n'avait filtré jusqu'à présent sur le contenu des discussions. Cette levée de la suspension de la Constitution n'a pas pu être confirmée dans l'immédiat auprès des autorités militaires

du régime de transition.

Washington condamne

Cette nouvelle déclaration du lieutenant-colonel, qui laisse à penser qu'un civil — et non plus un militaire — pourrait prendre la tête de la transition, intervient alors que les États-Unis ont appelé ce week-end l'armée burkinabè «à transmettre immédiatement le pouvoir aux autorités civiles». Washington, allié privilégié du Burkina dans la lutte contre les djihadistes au Sahel, a également condamné «la tentative

de l'armée burkinabè d'imposer sa volonté au peuple».

Le nouveau chef de la transition devait encore poursuivre lundi ses consultations avec les forces politiques et la communauté internationale à Ouagadougou, où la situation était calme après l'intervention musclée de l'armée, qui a chassé les manifestants des locaux de la télévision publique et de la place de la Nation, rebaptisé «place de révolution» et épice de la contestation.

Agence France-Presse

UKRAINE

## Kiev revoit ses engagements de paix après les élections séparatistes

NICOLAS MILETITCH

Donetsk — L'Ukraine va revoir ses engagements de paix après les élections séparatistes de dimanche dans l'Est rebelle prorusse reconnues par Moscou, a déclaré lundi le président, Petro Porochenko, sur fond de craintes d'une nouvelle offensive militaire.

Dans un discours à la nation, le président a expliqué que Kiev allait «revoir son plan d'action» après le vote qui a constitué «une violation grossière» du protocole de Minsk du 5 septembre conclu entre l'Ukraine et les séparatistes avec la participation de la Russie et de l'OSCE.

Le conseil de sécurité nationale et de défense se réunira mardi pour aborder notamment la suppression de la loi sur le «statut spécial» des régions séparatistes, approuvée en septembre et qui leur donnait pour trois ans une large autonomie avec la possibilité

de créer des milices populaires et qui garantissait l'amnistie à une partie combattants, a annoncé M. Porochenko. L'adoption de ce texte a été largement interprétée comme une «capitulation» des autorités ukrainiennes après une série d'échecs militaires face à l'offensive des rebelles soutenus, selon Kiev et l'Occident, par des troupes régulières russes.

Pour le président, le texte qui «jouait un rôle important pour stopper l'agression extérieure» et montrer la volonté de l'Ukraine en vue d'une désescalade n'a plus de sens après son rejet par les rebelles.

Sur le terrain, les bombardements ont repris lundi à Donetsk après une accalmie relative dimanche près de l'aéroport de Donetsk, théâtre de vifs combats depuis des mois. De longues colonnes de fumée noire s'élevaient de plusieurs endroits autour de l'aéroport et deux incendies étaient visibles.

Alors que l'Union européenne a dénoncé un «nouvel obstacle» sur la voie d'un règle-



DIMITAR DILKOFF AGENCE FRANCE-PRESSE

À Donetsk, la population vit dans une situation difficile.

ment pacifique, Berlin n'a pas exclu de nouvelles sanctions européennes contre la Russie, déjà lourdement frappée.

Le président français, François Hollande, a de son côté appelé lundi son homologue russe, Vladimir Poutine, à ne pas reconnaître les élections séparatistes «qui pourraient mettre en cause l'intégrité territoriale» de l'Ukraine.

Les élections

Défiant les avertissements des Occidentaux, la Russie a déclaré respecter le choix du peuple et appelé lundi Kiev à «renoncer aux opérations militaires» dans l'Est, estimant que les dirigeants rebelles élus avaient désormais la légitimité nécessaire pour dialoguer avec les autorités ukrainiennes.

Ces élections constituent un nouvel épisode de la confrontation sans précédent entre Moscou et l'Occident déclenchée cet hiver par la contestation du Maïdan à Kiev, qui, malgré une tentative de répression dans le sang, a entraîné la chute du président prorusse Viktor Ianoukovitch et sa fuite en Russie.

Les relations entre le Kremlin et l'Occident ont depuis touché le fond, après l'annexion en mars par la Russie de la péninsule ukrainienne de Crimée et la rébellion prorusse dans l'est de l'Ukraine. Beaucoup à Kiev craignent désormais une nouvelle offensive majeure des rebelles visant notamment à créer un couloir terrestre vers la Crimée.

Agence France-Presse

## Moscou bloque une déclaration à l'ONU

La Russie s'est opposée aux autres membres du Conseil de sécurité de l'ONU qui souhaitaient émettre une déclaration condamnant les élections séparatistes dans l'est de l'Ukraine, selon l'ambassadeur de ce pays lundi. Le texte, proposé par la Lituanie, disait que les scrutins dans les régions de Lougansk et Donetsk allaient à

l'encontre des accords de Minsk, conclus le 5 septembre entre Kiev et les rebelles, avec le soutien de la communauté internationale et de Moscou.

«Ils ont essayé de mettre un texte au point vendredi et samedi, mais le projet retenu a été bloqué par la Russie», a expliqué l'ambassadeur ukrainien à l'ONU, Yuriy Sergeyev.

## France: de mystérieux drones

Paris — Les autorités françaises enquêtent sur les nombreux cas de survol de centrales nucléaires de la France par de petits drones relevés depuis environ un mois. Dans la seule nuit de samedi dernier, cinq drones ont été observés près de cinq centrales de régions différentes, surtout dans le nord du pays. Jeudi dernier, le gouvernement avait annoncé des mesures après le survol par des drones de centrales nucléaires et de sites du Commissariat à l'énergie atomique (CEA). Selon ce qu'un porte-parole du gouvernement français a déclaré, les centrales nucléaires de la France résistent aux risques sismiques et de sécurité, incluant ceux posés par les drones.

Associated Press

## Nigeria: attentat dans le Nord-Est

Kano — Au moins 15 chiites ont été tués lundi dans un attentat-suicide dans le nord-est du Nigeria, épice de l'insurrection de Boko Haram, au lendemain de l'attaque d'une prison dans le centre, d'où se sont évadés 132 prisonniers. À Potiskum, dans l'État de Yobe, une bombe visant un cortège de chiites a explosé à une dizaine de mètres du palais de l'émir, ont rapporté un témoin et un policier. Cinquante personnes ont été blessées dans cet attentat.

Agence France-Presse

## Déplorable lapsus

Vienne — Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, peut-être ému avant d'entendre un mini-concert du travesti barbu Conchita Wurst, a salué lundi à Vienne le président autrichien et le gouvernement de... l'Australie. «Je remercie en particulier le président Heinz Fischer et le gouvernement de l'Australie», a déclaré M. Ban, s'em mêlant brièvement entre les mots anglais «Austria» (Autriche) et «Australia» (Australie). Il s'est corrigé avec humour, soulignant qu'il n'y avait «pas de kangourous en Autriche». Le secrétaire général de l'ONU s'est rendu dans la capitale autrichienne pour un colloque sur les pays enclavés.

Agence France-Presse

# LES SPORTS

C'EST DU SPORT !

## Les fesses

JEAN DION



**D**ans la vie, il peut souvent se révéler particulièrement ardu de désapprendre quoi que ce soit. Par exemple, dans le temps, on pouvait apprendre très jeune à n'avoir aucun atome crochu avec les Jets de New York. La raison en était simple : au milieu des années 1970, les Jets étaient d'une médiocrité à faire pleurer un seigneur de ligne de 250 livres. Pourtant, en vertu de la politique de couverture régionale de la NFL, on les voyait tout le temps à la télé dans ce coin de l'Amérique. Un gros match dans l'Ouest à 16 h? Désolé, on va vous montrer le match des Jets, de préférence contre une autre équipe destinée à aller nulle part (ou alors un gros club dont on était assuré qu'il allait gagner 50-0). On en venait à les détester, tout comme les Giants d'ailleurs, leur équivalent poche dans l'autre association. On était coincé puisqu'il n'y avait pas de NFL Network ni de modes Internet à l'époque. C'était les Jets ou aller jouer dehors en attendant le souper.

Depuis lors, les Jets ont connu quelques bonnes saisons, mais n'ont pour l'essentiel pas fait grand-chose qui vaille. Ils n'ont pas atteint le Super Bowl depuis la campagne 1968, dans le bon vieux temps de Joe Namath, et cette année, ça va de mal en pis. Rendement de 1-8, huit défaites de suite, et pas vraiment de rédemption en vue.

Dans un marché comme la Grosse Pomme qui ne se caractérise pas par sa faculté de pardonner, les Jets font évidemment l'objet de blagues et de persiflages en tout genre. L'entraîneur-chef, Rex Ryan, un personnage coloré s'il en est, constitue une cible de choix.

Et le receveur de passes Eric Decker, qui en est à sa première saison à N.Y., a pu constater récemment qu'il n'en est guère de faciles dans pareil environnement. Ces jours derniers, les las des critiques incessantes et des quolibets à l'endroit de son équipe, il a publié sur les Twitters un message incitant la population générale à donner les raisons pour lesquelles elle aime les Jets.

On se doute un peu que dans les présentes circonstances, cela s'est retourné contre lui. Nombreuses ont été les réponses sarcastiques, du genre *J'aime les Jets parce que j'appuie une autre équipe et je suis certain qu'elle va gagner quand*

*elle les affrontera, j'aime les Jets parce que je souffre de tension nerveuse et ça me calme de regarder leurs matchs parce qu'il n'y a aucun suspense, j'aime les Jets parce qu'il est plus facile de les endurer pendant 16 matchs que les Mets pendant 162, j'aime les Jets parce que j'ai des tendances masochistes et ils me fournissent ma dose hebdomadaire et j'aime les Jets parce qu'en temps normal, boire de manière excessive à 13 h le dimanche me ferait croire que je suis alcoolique.*

Et voici que vient de resurgir une histoire de fesses. Mais non, pas de fesses au sens de fesses sexuellement actives, mais de fesses au sens très sportif du terme, ce qui, j'en conviens, peut être la même chose, mais pas dans ce cas-ci.

On remonte donc au 22 novembre 2012. Ce jour-là, qui s'adonne à être le Thanksgiving Day aux États-Unis — où les matchs de la NFL sont diffusés dans tout le pays, ce qui assure un auditoire télévisuel appréciable —, les Jets affrontent les Patriots de la Nouvelle-Angleterre. À un moment donné au deuxième quart, le quart-arrière Mark Sanchez part à courir alors qu'il est en possession du ballon. Mal lui en prend parce qu'au moment de franchir la ligne de mêlée, la brèche prévue n'est manifestement pas au rendez-vous. Sanchez heurte donc brusquement son garde Brandon Moore, le protecteur facial direct sur le derrière de l'autre. Sanchez échappe le ballon, qui est recouvert par les Patriots qui marquent un touché sur le jeu. La séquence est passée à la postérité sous le sobriquet de « butt fumble », et elle est largement considérée comme l'un des jeux les plus embarrassants de l'histoire du football professionnel, et même non professionnel.

Puis, dimanche, un autre jeu est survenu qui ne pouvait arriver qu'aux Jets. Au premier quart, les Chiefs de Kansas City frappent à la proverbiale porte des buts quand le quart Alex Smith tente une passe sur sa gauche. Le second des Jets Calvin Pace saute, les bras en l'air, et il parvient à faire dévier le ballon, ce qui en temps normal représenterait un gros jeu défensif. Sauf que comme de raison, le ballon est allé choir dans les mains de l'ailier rapproché Anthony Fasano, qui était alors assis sur son steak à la ligne de 1. Fasano n'a eu qu'à faire un petit plongeon vers l'avant pour marquer le touché.

Ainsi est né le « butt touch-down ». Les Jets ont décidé du mal à protéger leurs arrières, mais au moins, ils sont plus amusants à regarder que dans le temps.

CANADIEN

## Pas de panique, dit Therrien

ROBERT LAFLAMME à Brossard

**L**e Canadien de Montréal n'a signé qu'une victoire à ses quatre derniers matchs, mais personne ne tire la sonnette d'alarme au sein de l'équipe.

« Il n'y a pas de panique. Personne panique icitte [sic] », a répliqué l'entraîneur Michel Therrien lundi en réaction à une question au sujet des problèmes criants du CH.

« Je sens un vent de panique [à l'extérieur] », a-t-il renchéri après avoir soumis ses joueurs à une séance d'entraînement intense. « Des [mauvais] matchs comme celui de dimanche, ça arrive à toutes les équipes. Nous sommes très déçus et nous avons pris de très bonnes notes. Mais dans la Ligue nationale, il faut apprendre à vite passer à autre chose. Le plus important maintenant, c'est le match de mardi. »

On verra donc de quel bois se chauffe le Canadien à l'occasion de la visite des Blackhawks de Chicago mardi. « On dirait que nous jouons toujours nos meilleurs matchs contre des équipes de premier plan, quand nous sommes confrontés à un bon défi », a noté à ce sujet le joueur de centre David Desharnais.

Les Blackhawks (6-5-1) éprouvent leur part de problèmes actuellement, ayant été blanchis 1-0 deux fois à leurs quatre derniers rencontres. Ils n'ont réussi que 29 buts en 12 matchs cette saison. Le CH a remporté ses six derniers duels contre eux depuis la saison 2002-2003 — les deux derniers par la marque de 2-1 en prolongation les 5 avril 2011 et 11 janvier dernier.

### Pas la fin du monde

Il n'y a peut-être pas lieu de céder à la panique, mais la capacité du nouveau groupe de leadership à gérer un début de situation de crise est mise à l'épreuve. Après l'humiliante défaite de 6-2 contre les



Le Canadien a concédé six buts aux Flames de Calgary dimanche, dont celui-ci marqué par l'attaquant Josh Jooris aux dépens de Carey Price en troisième période.

GRAHAM HUGHES LA PRESSE CANADIENNE

Flames de Calgary dimanche, les quatre joueurs qui arborent un A sur leur chandail ainsi que le gardien Carey Price ont été les seuls à se présenter devant les journalistes.

Lundi, Max Pacioretty et Price sont de nouveau allés au front avec comme mot d'ordre de se faire rassurant. « Une série de deux défaites, ce n'est pas la fin du monde », ont-ils martelé.

Pacioretty a déclaré qu'à titre de leader cette saison, il voit davantage à répandre le positivisme parce qu'il constate que des joueurs se démoralisent parce qu'ils sont insatisfaits de leur rendement. « Tout le monde passe au travers de séquences plus difficiles. C'est important de trouver une façon de demeurer positif, tant individuellement que comme équipe. C'est l'attitude que nous devons avoir. »

Desharnais a ajouté que des tempêtes sont inévitables au cours d'une saison, « il s'agit de les minimiser ».

Malgré sa fiche très positive

de 8-3-1, le Tricolore a étalé au grand jour des lacunes qu'il tarde à corriger. Les lents débuts de match et le manque de combativité sont les principales. Il ferait une pierre deux coups en affichant un meilleur effort, tout simplement.

Therrien a reconnu que ses hommes doivent « dicter davantage le jeu », ce qui permettrait notamment à l'équipe d'obtenir un plus grand nombre de supériorités numériques.

### Des changements?

Therrien est revenu sur le manque d'effort en soulignant que les stratégies ne comptent que pour la moitié des résultats. « L'autre 50%, c'est la détermination, a-t-il avancé. La détermination de gagner les batailles individuelles, la détermination de vouloir être le premier sur la rondelle, la détermination de vouloir bloquer un lancer. Tout ça entre en ligne de compte. »

En ce sens, l'entraîneur n'a pas écarté la possibilité

d'apporter des changements à la formation. Les jeunes Jiri Sekac et Michaël Bournival pourraient être utilisés. Lundi, ils se sont entraînés en alternance au sein des troisième et quatrième trions respectivement. Sekac remplaçait Rene Bourque aux côtés de Lars Eller et de Pierre-Alexandre Parenteau tandis que Bournival et Travis Moen ont patiné en compagnie de Manny Malhotra et de Brandon Prust.

En défense, Therrien veut voir si Andrei Markov et PK Subban pourront recréer la bonne cohésion qu'ils ont déjà démontrée ensemble.

Markov et le nouveau venu Tom Gilbert n'ont pas fait bon ménage jusqu'à maintenant. Gilbert est maintenant jumelé à Alexei Emelin tandis que Mike Weaver et Nathan Beaulieu ont formé le troisième duo à l'entraînement. Jarred Tinordi était le défenseur en trop.

La Presse canadienne

TENNIS — FINALES DE L'ATP

## Raonic joue de malchance au tirage au sort

**L**ondres — Le Canadien Milos Raonic n'aura pas la tâche facile lors des Finales de l'ATP de tennis puisque le tirage au sort l'a placé dans un groupe relevé qui comprend le Suisse Roger Federer, le Britannique Andy Murray et le Japonais Kei Nishikori.

Raonic a assuré sa qualification pour ce tournoi qui réunira les huit meneurs au classement de 2014 grâce à sa solide presta-

tion à Paris la semaine dernière. L'Ontarien, maintenant 8<sup>e</sup> au classement mondial, a vaincu Federer pour la première fois de sa carrière en quarts de finale avant de s'incliner en finale face au Serbe Novak Djokovic.

Djokovic, double tenant du titre, a été favorisé par le tirage au sort. Il jouera en compagnie du Suisse Stanislas Wawrinka, champion des Internationaux d'Australie, du

Croate Marin Cilic, vainqueur des Internationaux des États-Unis, et du Tchèque Tomas Berdych dans le groupe B.

Djokovic, gagnant du tournoi de Wimbledon cette année, est invaincu en salle ces deux dernières années et il tente de contrer Federer, qui peut encore espérer le devancer au 1<sup>er</sup> rang mondial d'ici la fin de l'année.

L'Espagnol Rafael Nadal, 3<sup>e</sup> joueur mondial, a déclaré

forfait pour ce tournoi en raison de problèmes de santé.

Après sa victoire à Paris la semaine dernière, Raonic présente un palmarès de 1-6 contre Federer. Raonic a une fiche de 1-4 contre Nishikori et de 3-1 contre Murray.

Les Finales de l'ATP se mettront en branle dimanche à l'arena O2 de Londres.

Associated Press

Téléphone : 514 985-3322  
Télécopieur : 514 985-3340

## LES PETITES ANNONCES

Courriel : petitesannonces@ledevoir.com

**I • N • D • E • X**  
REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL  
100 • 150 Achat-vente-échange  
160 • 199 Location

200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL  
200 • 250 Achat-vente-échange  
251 • 299 Location

300 • 399 MARCHANDISES

400 • 499 OFFRES D'EMPLOI

500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES

600 • 699 VÉHICULES

**LES PETITES ANNONCES**

**DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 17H00**

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 514-985-3322  
Télécopieur: 514-985-3340  
petitesannonces@ledevoir.com

Conditions de paiement : cartes de crédit

AMERICAN EXPRESS MasterCard VISA

**160**  
APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

4031 Lacombe - Près de M  
Couple recherché, propriétaire occupant, Grand 6 1/2, 2 s.d.b. rénovées. Electro inclus. Haut de duplex. 514 343-4679  
http://photobucket.com/lacombe

AHUNTSIC - 3 1/2 - R. de c.  
Rénové, très lumineux. Libre. 730\$ (514)913-7441

**DISCRIMINATION INTERDITE**

La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de et à ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

**OUTREMONT - ADJ.**  
7 1/2, haut de duplex (condo), détaché, réno. Près de UdeM, HEC, métro. Les entrées, foyer, 1 1/2 s/bain, grande terrasse arrière, pas d'animaux. Libre 1800 \$ n.c. 514 737-2341

**PETITE PATRIE-3 1/2 impeccable**  
Beau quartier tranquille. Pr de tout. a.c. Libre. 850\$ 438 380-9540

**160**  
APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

TETRAULTVILLE - 5 1/2  
Haut duplex. Non fum. 1<sup>er</sup> déc. 850\$ 514 493-4794

**VILLE MONT-ROYAL - 3 1/2**  
Disponible immédiatement. Superbes logements rénovés, chauffés, spacieux, bois franc, chauffés. Près des parcs, écoles, services, train, bus, métro. Venez nous rencontrer pour visite. (514) 738-5281

**164**  
CONDOMINIUMS À LOUER

**PLATEAU - CONDO**  
Face parc Lafontaine près Rachel. Luxueux 4 1/2, 3 puits de lum. 3ème. Foyer, a/c. 2 balcons. Stat. Libre. 1 715\$ 514 653-1820

**170**  
HORS FRONTIÈRES EUROPE À LOUER

**PARIS VII - XV Champ-de-Mars**  
Site exceptionnel - 2 1/2 rénové 08 Tt équipé, très ensoleillé. Sur jardin Semmois 514 272-1803

**PROVENCE**  
Vallée du Rhône  
Maison de village dans le quartier médiéval de Nyons. 2 c.c. 2 s. de b. Toute équipée. Terrasse ensoleillée. Internet. www.bonnevisite.ca/nyons mariehalarie@gmail.com 819 658-1218

**303**  
ANTIQUITÉS

LAPORTE & CHAMPAGNE  
Appel aux consignations!  
Nous achetons ou prenons vos oeuvres d'art en consignation pour nos ventes aux enchères.  
laportechampagne.com 514-527-1526

**307**  
LIVRES ET DISQUES

'Librairie Bonheur d'Occasion'  
achète à domicile livres de qualité en tout genre. 514 914-2142  
1317, av. du Mont-Royal Est

**515**  
INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE

**VOTRE ORDINATEUR BOGUE OU RALENTIT ?**  
Mise à jour et réparation P.C., Mac et portables. 10 ans d'exp. Service à domicile. 514 573-7039 Julien

**QUAND LA TOXICOMANIE PREND TOUTE LA PLACE**

faites les premiers pas 514 855-0002 www.portage.ca

**599**  
MESSAGES

**599**  
MESSAGES

CHARME & PRESTIGE

Promotion des fêtes du 1 novembre au 27 décembre

NOUVEAUX CLIENTS  
2 pour 1  
145 \$  
Format double (2 1/2" x 5 3/8")

**Les petits frères des Pauvres**

La famille des personnes âgées seules

Pour donner  
1.866.627.8653

**AVIS DE DÉCÈS**

Gratuit !

À la famille éprouvée :  
Le journal Le Devoir postera gratuitement une copie plastifiée de l'avis publié.

Demandez-le au : 514 525-1149  
necrologie@lememorial.com

Le mémorial

**NOUVELLES RUBRIQUES**

700 ANNIVERSAIRES ET MARIAGES

700 ANNIVERSAIRES ET MARIAGES

Soulignez les heureux événements de la vie

Anniversaires, mariages, naissances, félicitations, etc.

514 985-3322 ou petitesannonces@ledevoir.com

CULTURE

LITTÉRATURE

# Le prix Femina attribué à Yanick Lahens

L'auteure haïtienne Yanick Lahens a reçu lundi le prix Femina pour son livre *Bain de lune*. Elle a publié son premier roman, *Dans la maison du père*, en 2000. *Bain de lune*, son quatrième livre publié chez Sabine Wespieser éditeur, est un roman d'une violente beauté sur son pays, traversé par la destruction, l'opportuniste politique, les familles déchirées, mais aussi les mots magiques des paysans.

«Je suis très contente. La reconnaissance fait du bien et je suis surtout sensible au fait que le jury a compris que cette histoire, si elle se passe en Haïti, est universelle», a déclaré la lauréate. Elle a été choisie au deuxième tour par six voix contre quatre à Marie-Hélène

Lafon pour Joseph.

**Officier des arts et lettres**  
Née en 1953 à Port-au-Prince, Yanick Lahens, engagée dans le développement social et culturel de son pays, brosse sans complaisance le tableau de la réalité caribéenne dans chacun de ses livres. Cette grande figure de la littérature haïtienne a reçu en 2011 le prix d'excellence de l'Association des études haïtiennes pour l'ensemble de son œuvre, et s'est vu décerner en mars le titre d'officier des arts et des lettres par l'ambassadeur de France à Haïti.

L'Israélienne Zeruya Shalev



Yanick Lahens

a quant à elle reçu le prix Femina étranger pour *Ce qui reste de nos vies*. La lauréate a été distinguée au quatrième tour par cinq voix contre quatre au romancier irlandais Sebastian Barry. *Ce qui reste de nos vies* est une envoûtante variation, au soir de la vie d'une mère, sur les mystérieux liens tissés entre parents et enfants.

Née en 1959 dans un kibboutz en Galilée, Zeruya Shalev vit à Jérusalem, où elle est éditrice et romancière. Elle fait partie de cette nouvelle génération d'auteurs israéliens qui s'intéressent davantage aux conflits intérieurs, à la guerre des sexes et aux limites affectives qu'à la

guerre des peuples et aux frontières géographiques.

Pour autant, expliquait-elle au *Monde* en 2007, «je ne suis pas du tout la réalité israélienne. Je suis très concernée au contraire. C'est juste que je ne veux pas écrire là-dessus, pas comme ça. La littérature est pour moi quelque chose de plus profond, de plus pur, que la politique. La réalité israélienne est trop brutale pour en faire des romans.»

Avec Agence France-Presse  
Le Monde

**D** Lire aussi : La critique, publiée samedi dernier, de *Bain de lune* de Yanick Lahens. [ledevoir.com/femina](http://ledevoir.com/femina)

THÉÂTRE

# Un encadrement plus adéquat

ALEXANDRE CADIEUX



Il y a un an, les membres du Conseil québécois du théâtre (CQT) profitaient du colloque annuel de l'organisme pour définir le cadre d'une réflexion collective sur un épineux problème lié à la succession des directeurs artistiques au sein des compagnies de création. De nombreux conciliabules de coulisses, quelques prises de parole — parfois véhémentes — et une discussion publique au Théâtre d'Aujourd'hui dans les mois précédents avaient en quelque sorte forcé le CQT à aborder de front cet enjeu pluriel et particulièrement sensible.

Rappelons les grandes lignes d'un débat qui a suscité des dissensions assez profondes au sein du milieu théâtral. Face au gel prolongé des sommes accordées à la création par les pouvoirs publics, on déplorait l'incapacité de plusieurs créateurs à accéder à un niveau supérieur de financement, et ce, bien que la pertinence et l'originalité de leurs démarches soient reconnues et célébrées. Dans un tel contexte, le maintien intégral et sans évaluation spécifique des subventions à des compagnies dont les principales têtes chercheuses cédaient les rênes à des artistes plus jeunes représentait pour plusieurs une forme de parti pris tacite pour une pérennisation des structures au détriment d'une réelle prise en compte de la vitalité artistique dont les individus feraient preuve.

En novembre 2013, donc, le CQT rendait compte des résultats d'une consultation préliminaire sur le sujet et invitait l'assemblée à se prononcer sur la forme à donner à la poursuite des discussions. (Le résumé un peu grossier que je viens de faire ne rend pas compte, évidemment, de toute la complexité du sujet.) Il fut alors résolu de mettre sur pied «un comité indépendant composé de praticiens en théâtre mandatés pour formuler des balises pour les successions. Ces balises seront ensuite transmises aux conseils des arts».

Il suffit de lire la composition de ce comité de seize personnes qui planchèrent sur ce dossier durant environ six mois pour constater que le CQT n'a pas reculé devant le caractère explosif du mandat qui lui avait été confié. On reconnaît dans cette liste les noms de plusieurs personnalités théâtrales ayant grandement milité pour un débat public sur cette question, notamment David Lavoie, du Festival

TransAmériques, et Francis Monty, du Théâtre de la Pire Espèce, mais aussi des directeurs artistiques justement engagés dans un processus de transmission intergénérationnelle, par exemple Gervais Gaudreault du Carrousel et Jean Asselin d'Omnibus.

Des flammèches à l'ordre du jour? Sans aucun doute. Il n'en demeure pas moins que cette instance consultative a accouché, et ce avec une diligence certaine, d'un rapport à la fois clair et concis qui, en plus d'avoir été transmis récemment au Conseil des arts du Canada, au Conseil des arts et des lettres du Québec et au Conseil des arts de Montréal, a fait l'objet d'une présentation publique lundi dernier dans la foulée de l'assemblée générale annuelle du CQT.

Nuancé, le document propose une nouvelle série de critères qui, dans l'éventualité d'un changement de garde au sein de la compagnie, viendraient s'ajouter aux habituels repères d'évaluation dont disposent les jurys de pairs chargés d'attribuer les subventions pluriannuelles au fonctionnement. Ces nouvelles balises portent sur l'organisme lui-même (en quoi sa pérennisation profite-t-elle à l'ensemble du paysage théâtral?), la pertinence artistique du choix du successeur désigné et le processus de transmission lui-même, qui se devrait d'être transparent et cohérent.

Autre point intéressant, on mentionne la nécessité de bien accompagner les compagnies qui, pour «s'ajuster à une réalité économique difficile» ou «par désir de ralentir la cadence», entreprendraient un processus de décroissance. Ce concept, si peu sexy dans notre ère du tout à l'économie, à la performance et à toujours plus, est pourtant à considérer comme «un phénomène normal, acceptable, possiblement positif» que les conseils des arts et les jurys de pairs doivent être en mesure de traiter avec mesure et déférence.

Notons en terminant que la balle est désormais dans le camp des instances gouvernementales; il faudra voir si les recommandations contenues dans le rapport mèneront à des modifications aux différents programmes fédéraux, provinciaux et municipaux de soutien aux compagnies de théâtre. Ce suivi sera notamment assuré par le nouveau président du Conseil québécois du théâtre, le comédien et administrateur Jean-Léon Rondeau. L'ancien du Théâtre Parminou a été élu le 27 octobre dernier, succédant ainsi à Dominique Leduc qui était en poste depuis 2012.

[acadieux@ledevoir.com](mailto:acadieux@ledevoir.com)

# Un souper presque imparfait

À table avec l'ennemi, ou l'art culinaire télévisuel version Casque bleu

STÉPHANE BAILLARGEON

Sur papier, le menu de cette nouvelle émission de TV5 semblait aussi alléchant qu'intrigant. *À table avec l'ennemi* promène quelques Québécois dans des zones de conflit de la planète pour y réunir des ennemis jurés, le temps d'un repas.

Le journaliste Frédéric Lavoie mène les entrevues. Le chef Charles-Antoine Crête chauffe les fourneaux. Le réalisateur Martin Paquette tourne le portrait de groupe avec hôtes en surtension.

À l'usage, avec le premier épisode vu lundi, le plat s'avère à la hauteur des attentes, goûteux et original. Cette première sortie internationale transporte l'équipe en Colombie où une guerre civile oppose les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) au militaires, sur fond de narcotraffic.

Les compères téméraires (ou naïfs, ou les deux) plongent donc dans ce nid de crabes pendant une semaine. Ils rencontrent des journalistes, dont l'animateur d'une émission de radio consacrée aux kidnappés des FARC. Ils croisent des déportés intérieurs, un ancien rebelle, d'anciens soldats, un général, un politicien de gauche, etc. Avec eux, ils dressent le portrait global du conflit colombien et dénichent leurs invités.

Le souper organisé dans l'appartement de leur guide traducteur réunit un membre influent de la droite, cousin du célèbre trafiquant Pablo Escobar et un leader de la gauche. À l'apérif, la soirée annonce une foire d'empoigne. Au digestif, les positions s'adoucissent et les opposants s'entendent sur deux ou trois idées



L'équipe, composée entre autres du journaliste Frédéric Lavoie et du chef Charles-Antoine Crête (de dos), est allée au Rwanda (photo), mais aussi dans la bande de Gaza, au Chiapas et au Sri Lanka.

générales, comme cette évidence que la paix avancera en corrélation avec la justice.

Le repas devient accessoire. On voit M. Crête choisir ses ingrédients. Il ne cuisine pas à l'écran. Ses plats semblent appréciés, sans plus d'explications.

Par contre, le chef se mêle des conversations, souvent en osant des questions de base. Au générique il est présenté comme «journaliste culinaire». Il n'y a décidément rien d'ordinaire dans cette émission extraordinaire, sans nulle autre pareille.

«Je suis devenu un apprenti journaliste», explique le chef en entrevue au *Devoir*. *Je n'aurais pas accepté de participer à un show de cuisine traditionnel. La cuisine devient accessoire ici. C'est une excuse pour passer à l'essentiel.»*

M. Crête a été le premier inté-

gré au projet. Il a rencontré ses collègues à deux ou trois reprises avant de partir au Rwanda avec eux. L'équipe a tourné six émissions. Les ennemis passent aussi à table dans la bande de Gaza, au Chiapas, au Sri Lanka et à la frontière mexicano-américaine. C'est là que les boys ont eu la frousse de leur première saison, la nuit, dans le désert quand ils ont été coincés entre des milices de surveillance et des gardes-frontières.

«Tu ne peux pas être princesse dans une émission comme celle-là», explique Frédéric Lavoie. *Tu ne peux même pas demander aux interviewés de répéter ce qu'ils viennent de dire. C'est de la captation en direct, avec les moyens du bord. Et oui, bien sûr, il y a un show, un volet divertissement.»*

L'équipe est demeurée restreinte pour faciliter la mobi-

lité et minimiser les risques de dérapage. Les lieux de tournage n'étaient pas annoncés à l'avance. Le groupe ne s'attardait pas longtemps au même endroit. Les quatre aventuriers de la cuisine pacifique ont suivi une formation d'auto-défense militaire pour se protéger en cas d'urgence.

Les assurances contre les risques de guerre ou d'enlèvement ont coûté quatre fois plus cher que pour un tournage ordinaire. Un volet afghan prévu à l'origine a été annulé in extremis.

Le concept de ce «parle, jase, jase» avec Casques bleus vient de Norvège. Il s'agit d'une première adaptation internationale du format *Til bords med fienden*. La diffusion commencera le jeudi 13 novembre, à 20 h, sur TV 5.

Le Devoir

CANAU	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit	
SRC	Le Téléjournal 18 h		30 vies	La facture	Unité 9		Mémoires vives		Le Téléjournal		Pour le plaisir		La facture	
TVA	17h55 TVA nouvelles	Le Tricheur / Antoine Vézina	Faites-moi confiance	Les Gags	Le Dôme / Fight Club / Natalie Zea		O' / Effusions		TVA nouvelles	22h40 Denis Lévesque		23h40 Signé M / Le beurrr	0h10 LE RETOUR DE...	
TQ	Les Argonautes	Subito texto	Le code Chastenay	Format familial	Les grands documentaires / Chine, la révolution verte		Homeland / Pour l'honneur		Deux hommes en or		Les francs-tireurs		La période de questions	
V	Atomes crochus	Un souper presque parfait	Chaxi payant	Trouve-moi ça!	OU SONT PASSES LES MORGAN? (2009) avec Sarah Jessica Parker, Natalia Klimas, Hugh Grant.				En mode Salvail	22h50 Un gars le soir		23h20 L'Instant Gagnant		
RDI	La National	RDI économie	24/60	Les grands reportages	Les carnets du Bourlingueur		Le Téléjournal		Hôpital vétérinaire		RDI en direct		Grands rep.	
TV5	17h50 Champ...	Journal FR	Fais pas ci / Tous ensemble!	Mayday / S'en sortir vivant	Les carnets du Bourlingueur		Jean-Paul Gaultier		Ax Men: Danger en forêt		TV5 le journal	23h40 Soirée des Trophées	Docu-D	
D	Le convoi de l'extrême	Billy	Billy	Maigrir ou mourir / Bruce	On a raté ma chirurgie		Vacances infernales		Décore ta vie	Design V.I.P.	Géranies d'estrange		As gâteaux	
VIE	Idees-grandeur / A louer	Buzz	M. Net	Cliptomane	17 ans et maman		Albums classiques		Blackout total	Trop malade!	Ce show Mike	Buzz bis	Mister T	
MP	Rajotte	Histoire style	Smash	Génération 70	Switched / Une nuit Rock'n Roll		Glee / Trio		Cliptomane / Fleetwood Mac	Glee Project / Romantisme	Generation 80 / 1987	Fan Club	Hors d'ondes	
VRAK	VRAK la vie	On rit la nuit!	Teen Wolf	RegularShow	Johnny Test		Family Guy		South Park	Faut pas rêver!	Les Simpson	RobotChicken	Bob's Burgers	
TTF	Les Simpson	Finn et Jake	RegularShow	Johnny Test					22h15 L'antichambre		22h15 Sport30	23h45 Canadiens express		
RDS	17h00 Le 5 à 7	Hockey 360°		LNH Hockey / Blackhawks de Chicago c. Canadiens de Montréal (D)					Restauration	Pawn Stars	Profession: brocanteur		Machines de	
HISTORIA	AS de la brocante / Fast Eddie	Fous bolides	Design partout	Contemporains	Fièvre encans	20h45 ARTV	Les enquêtes du NCIS		Au bout du lac / Pas d'adieu, merci		Un soir seul		Contemporains	
ARTV	Cormoran	Océania	Aidan Black / Le résistant		Lire	Terre: la puissance	Le monde de demain		Un film, une histoire	Blue Bloods	Superstructures SOS		Colères	
EXPLORA	Complicité sauvage	C.S.I.: Les experts	Remorquage	Bad Ink	Démons De Vinci / Le pendu		Surnaturel / La première lame		AcceptabilitéSociale	Beyond the Headlines	71 degrés Nord		Contre-enqu.	
SERIES+	Dans l'net	Pia\$\$e	Encore plus Publications	Mordu de la pêche	Maîtres de la survie / Sri Lanka		BAISERS VOLES (1968) Jean-Pierre Léaud.		OBSESSION (1976) Cliff Robertson.		22h40 LE DECLIN DE L'EMPIRE AMERICAIN (1986)		Les stupéfiants	
Z. SAVOIR	L'interculturalité	Bouffe en cavale	LeRanch	Wendy	Flip	Subito texto							Apostrophes	
EVASION	LeRanch	Wendy	Flip	Subito texto									Mon Indonésie	
TFO	16h55 LA MAIN DROITE DU...	19h05 MORTS SUSPECTES (1978)	Geneviève Bujold.										24.7	
Cinépop	18h20 ODD THOMAS (V.F.) (2013)	Anton Yelchin.											24.7	
Sécran	18h20 ODD THOMAS (V.F.) (2013)	Anton Yelchin.											24.7	
Planète	La fée électrique	Collision	Montréalité	Le cahier										
MATV	Libre-service	17h00 News	Coronation St.											
CBC	17h00 News	Coronation St.												
CTV (Mtl)	Evening News	Global National	E.T. Canada	Ent. Tonight										
ABC	Local 22 News	World News	Channel 3 News	à 6 p.m.										
CBS	Newschannel 5	NBC News	Modern Family	Modern Family										
NBC	Newschannel 5	NBC News	Modern Family	Modern Family										
FOX	PBS NewsHour	WindowWild	Outdoor											
PBS (G3)	BBC News	Business	PBS NewsHour											
PBS (57)	Bouffe en cavale	Pense vite!	Balade Tor.											
UNIS	Less Kind	18h25 FOREVERLAND (2011)	Max Thieriot.											
HBO	17h00 THE LONGEST YARD	Homeland												
Showtime	17h00 THE LEGEND OF BAGGER VANCE (2000)	Will Smith.												
AMC	Les enquêtes de Murdoch	Les passages de l'espoir	LNH Hockey / Panthers de la Floride c. Bruins de Boston (D)	The Bachelor Canada.										
AddikTV	Le Premier Trio	Modern Family	Modern Family											
TVA Sports	Murdoch Mysteries	Modern Family	Modern Family											
CityTV	17/04	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit

# À LA TÉLÉ

## Nos choix ce soir

### REVOIR DUCEPPE

La chaîne canadienne-française sort des «boules à mites» cette miniserie aux accents un peu trop pédagogique qui relate la vie et l'œuvre de ce géant de la culture québécoise. Elle vaut le détour pour l'interprétation de Paul Doucet, alors inconnu du petit écran d'ici...  
*Jean Duceppe, UNIS, 21 h*

### 75 ANS À COMBATTRE LE MAL

Les superhéros ont la cote au cinéma, à la télévision et encore sur le bon vieux papier, de meilleure qualité certes qu'il y a 75 ans, lorsque la maison d'édition Marvel a publié ses premiers titres. Ce «documentaire», dont très peu de détails ont filtré sur la grande Toile, retrace le parcours houleux de cette usine à redresseurs de torts.  
*Marvel: Pulp to Pop, ABC, 21 h*

### LES INVASIONS BARBARES

Après les *Tudor* et les *Borgia*, le producteur poursuit dans la veine lucrative de la fiction historique en s'intéressant cette fois aux Vikings. Cette production à succès, qui compte déjà deux saisons et une troisième bientôt, risque de plaire aux amateurs d'histoires musclées (et sanglantes...)  
*Vikings, Z, 23 h*

Amélie Gaudreau

# CULTURE



Le personnage de Maléfique, interprété par Angelina Jolie, est une femme indépendante, mais marginalisée... et célibataire.

DISNEY

## Sus au prince charmant ?

Les récents succès de Disney reposent « en apparence » sur un modèle féminin actif en rupture avec la tradition passive du studio

Le film *Maléfique*, fort d'un énorme succès en salles, est proposé à l'achat, à la location et à la vidéo à la demande dès ce mardi. À maints égards, cette relecture de *La belle au bois dormant* confirme un changement de cap historique de la part de Disney en matière de conte de fées.

FRANÇOIS LÉVESQUE

Il était une fois, dans un royaume lointain nommé Hollywood, un studio de cinéma dont les premiers succès avaient reposé sur les destinées romantiques d'une pléthore de princesses toutes plus jolies, aimables, et surtout passives, les unes que les autres. À chacune ses périls, à chacune son prince charmant pour l'en sortir. Éprouvée, mais pas indémodable, la formule rétrograde fit son temps. D'échec en semi-succès au box-office, les patrons de Disney cherchèrent un modèle de princesse inédit. Les triomphes successifs de *La reine des neiges* et de *Maléfique* confirment-ils l'avènement d'une figure nouvelle, féministe, au dire de certains ?

Oui et non. De prime abord, *La reine des neiges* et *Maléfique* rompent avec la tradition conservatrice de Disney dans son traitement de l'archétype de la princesse ET de la méchante. Pour mémoire, *Blanche-Neige* (1937), sur le point de devenir adulte, est empoisonnée par sa belle-mère, une femme mûre jalouse de sa beauté. Un prince charmant la ressuscitera d'un baiser après qu'elle aura démontré ses talents de ménagère. Esclave domestique d'une autre marâtre, *Cendrillon* (1950) changera

de vie en mettant le grappin sur un bon parti, le prince charmant ayant été séduit non pas par le cœur qu'elle met à l'ouvrage, mais par sa beauté lors du bal. Aurore, alias *La belle au bois dormant* (1959), est quant à elle promise en mariage dès le berceau avant d'être victime d'une malédiction proférée par une sorcière vexée de n'avoir point été invitée à son baptême. Le dénouement heureux surviendra, un baiser de prince charmant plus tard, prise 3.

À ces lieux communs, *La reine des neiges* et *Maléfique* opposent non plus une figure féminine bonne qui subit et une figure féminine mauvaise qui agit, mais une paire de protagonistes actives, le personnage traditionnellement antagoniste désormais une antihéroïne au début puis une héroïne à la fin, avec un message clair de solidarité féminine à la clé.

Entre évolution...

Ainsi, *La reine des neiges* propose avec Anna, une princesse volontaire et intrépide. De son côté, sa sœur Elsa, qui possède le pouvoir de tout changer en glace, est présentée comme une marginale ostracisée parce qu'elle est différente (des

groupes religieux courroucés y ont vu une représentation positive de l'homosexualité). Il en va sensiblement de même dans le film *Maléfique*, dans lequel le personnage-titre campé par Angelina Jolie s'est retiré du monde après avoir été trahi en amour (une scène montre comment un jeune homme fourbe l'a droguée pour lui couper les ailes, métaphore explicite d'un viol).

Par la suite, bien qu'elle ait effectivement jeté un sort au poupon Aurore, Maléfique ne pourra s'empêcher de se prendre d'affection pour elle. Dans un détournement audacieux du poncif usuel, c'est le baiser de Maléfique, un baiser d'amour pur, qui brise l'enchantement, celui du prince n'y étant pas parvenu. Et de fait, comme Anna l'a compris avant Aurore dans *La reine des neiges* après que son premier prince s'est révélé un filou, il faut

du temps pour reconnaître l'amour véritable — un luxe dont ne disposaient pas les princesses, et les femmes, naguère.

En l'occurrence, les héroïnes de *La reine des neiges* et de *Maléfique*, dont les recettes mondiales conjuguées totalisent 2 milliards de dollars américains, sont la résultante de plusieurs décennies de tâtonnements. Il faut savoir que lors de sa sortie, en 1959, *La belle au bois dormant* fut un échec coûteux, ses recettes ne couvrant pas tout à fait un budget alors faramineux de 6 millions de dollars

américains. Disney connut une importante vague de licenciements. Par la suite, on se tint loin des princesses.

... et stagnation

Il fallut attendre 1989 et 1991, avec *La petite sirène* et *La belle et la bête*, titres très populaires, pour que le studio s'intéressât de nouveau aux princesses, ces dernières plus actives que leurs prédécesseurs, mais encore et toujours subordonnées à l'amour, trouver le « bon gars » demeurant apparemment la seule fin heureuse envisageable. Idem pour les courageuses *Pocahontas* (1995), *Mulan* (1998), *La princesse et la grenouille* (2008), *Raiponce* (2010) et, oui, Anna dans *La reine des neiges* (2013) ainsi qu'Aurore dans *Maléfique* (2014). « *Un jour, mon prince viendra...* », comme chantait l'autre.

Non, tout n'est pas moderne dans le merveilleux monde de Disney. Certes, tant Elsa (la reine des neiges) que Maléfique échappent au carcan amoureux. Elles sont indépendantes et maîtresses de leurs destins. Mais voilà, a-t-on décidé chez Disney, consciemment ou non, d'en faire des célibataires *justement* parce qu'elles sont « indépendantes et maîtresses de leurs destins » ? Comme si l'amour était l'affaire de qui n'est pas « différent » ou n'a pas de carrière, pour rester dans les métaphores ?

Dès lors, les avancées féministes perçues dans la rhétorique disneyenne sont à prendre avec circonspection. D'autant que, à l'instar du cinéma, la marque déposée « Princesses

THÉÂTRE  
OUTREMONT

## Montréal à la rescousse

JEANNE CORRIVEAU

Le Théâtre Outremont vient de se voir accorder par la Ville de Montréal le statut d'équipement culturel d'envergure, ce qui lui permettra de bénéficier d'un financement plus généreux qui assurera sa pérennité.

La situation financière du Théâtre Outremont était devenue précaire et son avenir était sérieusement compromis. En vertu d'une entente de trois ans conclue entre la Ville de Montréal et l'arrondissement d'Outremont, le Théâtre recevra une aide financière de 540 000\$ par année de la Ville pour ses opérations. Il relèvera désormais de la Ville de Montréal, et non de l'arrondissement d'Outremont.

Lors d'une annonce faite lundi au Théâtre Outremont, le maire Denis Coderre a indiqué que l'entente démontrait l'importance qu'accorde la Ville de Montréal à ce théâtre emblématique, le seul qui appartient aux citoyens montréalais. « *Le Théâtre commençait à manquer d'oxygène* », a rappelé le maire.

Bien qu'elle dénonce depuis des mois la décision de l'administration Coderre d'amputer de 20% le budget d'Outremont, la mairesse d'Outremont, Marie Cinq-Mars, n'a pas voulu faire de lien entre le dossier du Théâtre Outremont et celui de la litigieuse réforme du financement des arrondissements. « *On est ici pour parler de la pérennité du Théâtre* », a-t-elle souligné. Il est normal que la Ville s'implique dans le dossier du Théâtre Outremont puisque celui-ci attire des spectateurs de toute la grande région de Montréal, a-t-elle fait valoir.

Inauguré en 1929, le Théâtre Outremont avait dû fermer ses portes à la fin des années 1980 en raison de difficultés financières. L'ex-Ville d'Outremont l'avait acquis en 1994. Le Théâtre, qui fut classé historique en 1995, a rouvert des portes en 2001.

Le Devoir

Le Devoir

**D** Lire aussi : *L'avenir appartient aux belles.*

**D** Voir : Une galerie d'images des princesses ayant marqué l'histoire de Disney.

ledevoir.com/cinema

### MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

2699

HORIZONTALEMENT

1. Marcher vite et à petits pas - Électronvolt.
2. Emploi du temps - Capable de.
3. Trompées - Oublié - Division d'un siècle.
4. Neuf - Résidu de mouture - Fait comme la chouette.
5. L'avoine et l'orge en sont.
6. Se marrent - Relatif au sébum.
7. Publient.
8. Indique la matière - Patin à roulettes.
9. Ramassées - Épouse d'Athamas.
10. Nommés au pouvoir - Petites parcelles.
11. Incontestable - Célérité.
12. Affaiblie - Pas détendu.

VERTICALEMENT

1. Récipient à infusion - Attrapé.
2. Poil de carotte - Accomplies.
3. Monnaie - Bande de cuir.

4. Bourrent - Estonien.

5. Symbole chimique - Doigt de pied.

6. Dans l'iris - Formulés.

7. Crêpe du Vietnam - Obligé.

8. Fils d'Énée - Est culotté.

9. Exaspération - Certains le sucrant.

10. État fédéral d'Amérique du Nord - Monnaie de Lituanie.

11. Table à débiter - On y place des bûches.

12. Adoré - Se forme le matin.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1 INSPECTEUR H

2 LOIR REPRISE

3 LINEAIRE SOL

4 URETRE LOQUE

5 MEC DR ECU N

6 I USE ASCETE

7 NARINES I U

8 AGENT PESETA

9 TE CEDER BON

10 INDE ICEBERG

11 ODORANT ANAL

12 NASE ESTHETE

2698

SOLUTION DU DERNIER

## Le démantèlement meilleur film de fiction

Le long métrage de Sébastien Pilote a triomphé aux Trophées francophones du cinéma

FRANÇOIS LÉVESQUE

Le film *Le démantèlement*, de Sébastien Pilote, est sorti grand vainqueur de l'édition 2014 des Trophées francophones du cinéma, ont annoncé les organisateurs de l'événement. Le cinéaste québécois est en effet allé cueillir le trophée du meilleur long métrage de fiction à Paris lors d'une émission de TV5 Monde enregistrée le 31 octobre et animée par Michel Drucker.

Joint dans la Ville lumière, Sébastien Pilote s'est dit ravi de cette récompense. « *Il ne s'agit pas d'un jury de pairs, mais d'intervenants du monde culturel, des écrivains, des chorégraphes, etc. C'est un genre différent de reconnaissance. Ça fait très plaisir, c'est*

*certain* », a confié le cinéaste dont le deuxième long métrage après *Le vendeur*, œuvre elle aussi maintes fois primée, a eu sa première mondiale à Cannes en 2013.

« *Je trouve aussi que c'est un beau rappel de la durée de vie très longue d'un film. On a tendance à jauger les films en fonction du fait qu'ils atteignent ou pas un million de dollars au box-office québécois sans vraiment tenir compte de leur visibilité à l'étranger. Un prix comme celui-là signale mon film à plein de nouveaux marchés. Par ailleurs, Le démantèlement continue d'être sélectionné dans différents festivals. En ajoutant l'achat et la location de DVD et de Blu-ray, la vidéo à la demande et les télédiffusions futures, on*

*s'aperçoit qu'un film existe bien après sa sortie en salle. Réaliser un film, c'est comme sculpter une statue: ça dure.* »

Dix lauréats

En tout, dix trophées ont été remis. Les membres de l'Académie francophone du cinéma, celle-ci se composant de diverses personnalités issues du milieu culturel mais non cinématographique, et provenant de pays où le français est l'une des langues d'usage, ont procédé au vote de second tour, après quoi une communauté d'internautes cinéphiles francophones des quatre coins du globe a désigné les gagnants. Vingt-deux longs métrages et cinq courts métrages venus de seize pays

leur ont été soumis.

Entre autres lauréats, Marième Demba Ly a ainsi été désignée meilleure actrice pour *Des étoiles*, de Dyana Gaye (Sénégal), Guillaume Gallienne, meilleur acteur pour son film *Les garçons et Guillaume, à table!* (France), et Lionel Baier, meilleur scénariste pour *Les grandes ondes (à l'ouest)* qu'il a également réalisé (Suisse). Toutes les œuvres nommées ont été projetées lors du 15<sup>e</sup> Sommet de la Francophonie à l'Institut français de Dakar entre le 6 et le 15 octobre. L'émission spéciale de TV5 Monde sera diffusée au Québec le 4 novembre à 23 h 40.

Le Devoir